

Campus
Condorcet



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



Paris-
Saclay

Grand Paris

Quelques projets emblématiques

ORCOD



Développement
de Roissy

Hôpital
Nord



Villages
Nature



Revue de projets en date du 1er décembre 2016

Quelques projets emblématiques du Grand Paris

Sommaire

Toutes ces réalisations, tous ces projets sont le résultat du travail, de la réflexion, des investissements de tous les acteurs de la métropole. Ils sont le plus souvent le fruit de la collaboration de tous : Etat, collectivités locales, investisseurs privés, acteurs culturels, associations... Ils sont la preuve de la métropolisation en marche.

1. Des projets de développement économique

- Renouveau de La Défense
- Cœur d'Orly et réaménagement des aéroports
- Europa City
- Port Seine Métropole
- Airbus Helicopters – Projet Paris – Le Bourget
- Redéploiement du site libéré par PSA
- Le renouveau du Marché d'intérêt national de Rungis
- Réhabilitation du parc des expositions du Bourget
- Les Grandes Ardoines
- Tremblay en France, Aérolians

2. Des projets à dominante d'enseignement, de recherche et d'innovation

- Paris-Saclay
- Campus Condorcet : 1^{er} centre européen en sciences sociales
- L'Arc de l'innovation
- Station F
- Campus Santé
- Cité Descartes
- Campus International Paris Seine
- Les logements étudiants

3. De grands équipements

- Tribunal de grande instance de Paris
- Hôpital Nord

4. Des projets de transports et d'aménagement

- Le réseau du Grand Paris Express
- Charles de Gaulle Express
- Plateau urbain et requalification de la RN10 Trappes et La Verrière
- Le projet Eole

5. Des projets liés au sport, aux loisirs...

- Candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- Eurodisney - phase 4
- Villages Nature
- Grand Stade de Rugby
- Nouveau Roland Garros
- Maison du Handball
- Aren-Ice
- Le Colisée

6. Le développement culturel

- Les Ateliers Médicis
- Fondation Pinault à Paris
- Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers
- Le renouveau de la Halle aux cuirs
- Les Micro-folies
- Rénovation du Théâtre de Bobigny
- Seine Musicale

7. Logement et requalification urbaine

- La relance du logement
- Les projets ORCOD
- Le nouveau PNRU

8. Les opérations d'intérêt national et les quartiers à enjeux

- Création de CIN
- Extension ou modification d'OIN
- Création d'OIN
- Fort d'Aubervilliers –Éco-quartier du Fort
- Evry Centre urbain
- Parc de Maison blanche
- Les quais du Canal de l'Ourcq
- Maison internationale de séjour (MIS)
- La Tour Triangle
- Les tours DUO - Paris- Rive Gauche
- Éco-quartier Clichy-Batignolles
- « Cœur de ville » – Éco-quartier à Issy les Moulineaux
- Atlantis Grand Ouest – Massy

9. Innover dans les pratiques, les usages et les modes de consommer

- Inventons la Métropole
- Centre de tri des Batignolles
- 104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"
- Navette ferroviaire urbaine SOGARIS-Chapelle international
- Projet Morland - Mixité Capitale « Réinventer Paris »
- Data center - Val d'Europe

10.Des gares du XXIème siècle

- Gare de Villejuif - Institut Gustave-Roussy – Ligne 15
- Gare Vitry - Centre – Ligne 15
- Gare Clichy-Montfermeil – Ligne 16
- Gare Saint-Denis Pleyel – Lignes 14 – 15 – 16 – 17
- Gare Fort d'Issy – Vanves – Clamart – Ligne 15



Introduction

Donner vie au projet du Grand Paris : au-delà des modifications institutionnelles, au-delà de la mise en œuvre des politiques publiques, au-delà de la réalisation du réseau du Grand Paris Express et de la modernisation et de l'extension du réseau existant, le Grand Paris se construit chaque jour grâce au travail collectif de tous : État, collectivités locales, entreprises, associations, établissements publics locaux ou nationaux...

L'objectif de création, qu'il s'agisse de création de valeur, de création de connaissance, de création de lien social ou de création d'émotion culturelle, se réalise chaque jour. Si l'on veut bien ouvrir les yeux, c'est impressionnant.

Ce document propose ainsi une illustration de ce renouveau, de cette renaissance : le Grand Paris au service de ses habitants, au service de la région Ile-de-France et de notre pays ; c'est cette œuvre collective à laquelle chacun est appelé à participer.

Jean-François CARENCO,
Préfet de région d'Île-de-
France, préfet de Paris

NB : Bien d'autres projets existent et se réalisent, ce document n'est en rien exhaustif, mais simplement illustratif.

1. Des projets de développement économique

- Renouveau de La Défense
- Cœur d'Orly et réaménagement des aéroports
- Europa City
- Port Seine Métropole
- Airbus Helicopters – Projet Paris – Le Bourget
- Redéploiement du site libéré par PSA
- Le renouveau du Marché d'intérêt national de Rungis
- Réhabilitation du parc des expositions du Bourget
- Les Grandes Ardoines
- Tremblay en France, Aérolians

Renouveau de La Défense – un nouvel opérateur



Source internet

Localisation :

La Défense – Hauts-de-Seine EN COURS

- 160 000 salariés, dont 67% de cadres
- 450 000 m² de bureaux (3,5 millions de m² de bureaux à La Défense)
- 1 400 logements

- 2015 : annonce
- Mai 2016 : mission de mise au point
- 1^{er} trimestre 2017 : transformation de l'EPADESA et de Defacto

Grandes lignes du projet

Le projet modernisation et développement du premier quartier d'affaires européen vise à organiser sa transformation urbaine pour l'adapter aux besoins actuels des usagers et mieux l'intégrer dans son environnement avec :

- régénération des immeubles obsolètes, en s'appuyant sur des programmes de démolition-reconstruction visant à faire sortir de terre près de 150 000 m² de bureaux supplémentaires ;
- construction de 300 000 m² de bureaux neufs ;
- construction de 1 400 logements neufs sur la Défense et 3 250 sur Seine Arche.
- Inauguration en septembre 2013 de la Tour Carpe Diem, 1er tour neuve livrée depuis le lancement du plan de renouveau de la Défense (les tours voisines First, CB 21 et Eqho, déjà livrées également, sont des tours anciennes restructurées).

Actualité

- La mission de mise au point du nouvel opérateur a été confiée en mai 2016 à deux inspecteurs généraux.
- Le texte législatif nécessaire est présenté au parlement très rapidement au sein du projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain. L'ordonnance est en cours de finalisation.

Cœur d'Orly et réaménagement des aéroports



Localisation :

Aéroport d'Orly – Val-de-Marne EN COURS

- 130 hectares
- 1 000 000 m²
- tramway T7 en service depuis le 16 novembre 2013

- 2016 premières livraisons
- 2020 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Aéroports de Paris et ses partenaires investissent sur le réaménagement des aéroports et le projet Cœur d'Orly qui consiste en la création d'un éco-quartier d'affaires et d'espaces de vie tertiaires, associant immeubles de bureaux, commerces, hôtels et différents services.

- 2016 : rénovation et extension de la salle d'embarquement internationale d'Orly Sud (20000 m²);
- 2016/2017 : développement de l'éco-quartier Cœur d'Orly avec l'extension du pôle hôtelier et le développement du pôle commerces et services ;
- 2017 : mise en service du nouveau pavillon d'honneur pour les accueils officiels ;
- 2019 : ouverture du bâtiment de jonction entre les aéroports d'Orly Sud et d'Orly Ouest, principale entrée de l'aéroport accolée à la gare du Grand Paris express (bâtiment de 80 000 m², le chantier vient de démarrer) ;
- 2016-2020 : rénovation des infrastructures et des systèmes bagages avec mise en conformité au regard des nouvelles normes en matière de sécurité aéronautique et de sûreté.

Actualité

- Avril 2016 : ouverture du premier immeuble de bureaux de 17 000 m² de Cœur d'Orly.

Europa City



Source internet

Localisation :

Triangle de Gonesse – Seine-Saint –Denis

EN PROJET

- 760 000 m² dont :
- 230 000 m² de commerce
- 150 000 m² de loisirs
- 110 000 m² d'hôtellerie
- 100 000 m² d'espaces publics
- 50 000 m² de culture
- 20 000 m² de restaurants
- 20 000 m² de congrès et séminaires
- 10 000 m² de parc urbain

- 2006 : naissance du projet
- 2017 : enquête publique
- 2022 : ouverture progressive

Grandes lignes du projet

Ce projet porté par Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan, mixe un parc d'attraction, un parc aquatique, des grands magasins, une grande halle d'exposition, des salles de spectacle, des hôtels thématiques, des restaurants, etc. Il s'insère dans le projet plus large de la ZAC du Triangle de Gonesse.

Le projet prévoit 30.4 millions de visites par an (60% franciliens, 40% étrangers) , 50% des visiteurs accéderont à EuropaCity par les transports collectifs et notamment par le Grand Paris Express.

Actualité

- Pour prendre en compte les conclusions du débat public qui s'est tenu du 15 mars 2016 au 30 juin 2016, le directeur d'Europa City a annoncé sa volonté de faire évoluer le projet en associant d'avantage les parties prenantes.

Port Seine Métropole



Source : port-seine-metropole-ouest.fr

Localisation :

Achères – Yvelines

EN PROJET

- 400 hectares
- 600 tonnes de granulats acheminés pour l'essentiel par la Seine

- 2018 : début des travaux (phase 1)
- 2019 : premières livraisons

Grandes lignes du projet

Ce projet d'infrastructure portuaire multimodale (fleuve, rail et route) de nouvelle génération est conduit par Ports de Paris en concertation avec les collectivités publiques, les associations et le monde économique.

Il se compose de deux parties : un premier secteur dédié à l'exploitation de granulats et exploitable à court et moyen termes de 100 hectares situé à l'ouest de la ligne de RER qui nécessite peu d'amélioration de la desserte routière et qui servira principalement à accompagner le développement des secteurs de la construction et des travaux publics dans le cadre du Nouveau Grand Paris.

La seconde partie encore à l'étude d'une superficie de 300 hectares, sera dédiée à la logistique longue distance et aux conteneurs, en lien avec le Port du Havre ;

Le premier secteur fait l'objet d'une consultation du public. Le début des travaux est prévu en 2018 pour une mise à disposition des premiers équipements portuaires à partir de 2020.

Actualité

- Le projet est inscrit au CPIER Vallée de la Seine pour un montant Etat-Région de 19 millions d'euros.

Airbus Helicopters – Projet Paris – Le Bourget



Source : ville-dugny.fr

Localisation :

Le Bourget-Dugny-Bonneuil-en-France – Seine-Saint-Denis / Val d'Oise

EN COURS

■ 18,5 hectares

■ 2017 livraison de l'usine

Grandes lignes du projet

Le projet Paris - Le Bourget vise à déménager le site actuel d'Airbus Helicopters à La Courneuve (93) vers le site de l'ancienne BA 104 à Dugny (93) – Bonneuil-en-France (95), à proximité de l'aéroport du Bourget, 1er aéroport d'affaires européen, afin de créer une usine adaptée à la fabrication de pales d'hélicoptères.

Ce transfert va s'accompagner de l'installation d'un centre de recherche d'Airbus Group (Innovation Works), afin de rapprocher ces activités des sites industriels du groupe et ainsi accélérer le développement de nouvelles technologies.

Le projet doit donc permettre à Airbus Helicopters de moderniser son outil de production de pales, avec l'objectif de conserver son leadership et l'excellence de son centre de compétences « pales » par le renforcement des capacités d'innovation, mais aussi d'être le point focal d'activités nouvelles sur le territoire de l'aéroport du Bourget autour de thématiques techniques stratégiques pour Airbus Group.

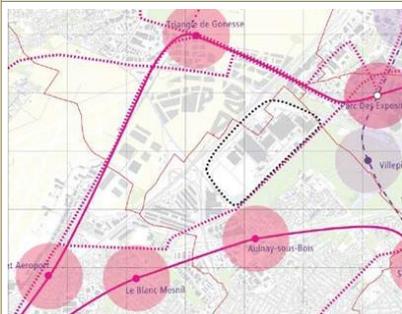
A cet égard, le projet Paris – Le Bourget va être moteur des actions mises en œuvres par le pôle de compétitivité ASTECH en faveur d'une filière aéronautique d'excellence en Ile-de-France.

Le projet permet le maintien de 730 emplois industriels en Ile-de-France, auxquels s'ajoutent 85 emplois pour le centre de recherche.

Actualité

- Emménagement de la nouvelle usine début 2017.

Redéploiement du site libéré par PSA



Localisation :

Aulnay-sous-Bois – Seine-Saint-Denis

EN COURS

■ 180 ha

■ 1500 logements envisagés
■ espaces industriels réservés

■ 2017 : création d'une OIN et acquisition des terrains
□ 2023 : livraison du SMI / SMR
□ d'ici à 2030 : construction

Grandes lignes du projet

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités, le groupe PSA a décidé en 2012 d'arrêter la production de véhicules sur le site situé à Aulnay-sous-Bois. Ce site s'inscrit dans la stratégie de développement s'appuyant sur le réseau du Grand Paris Express et sur la dynamique de l'axe est-ouest entre le Bourget et Roissy. Il s'agit de transformer et revitaliser un secteur dont les terrains de PSA font partie. Les orientations du projet prévoient

- la possibilité de réaliser des logements ;
- le projet SEGRO (540 emplois à terme) porte sur une surface d'environ 24 hectares ;
- l'implantation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) et du Site de Maintenance des Infrastructures (SMI) nord-est des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Ces équipements permettront de créer environ 350 emplois et de répondre aux fonctionnalités de maintenance et d'exploitation dès 2023 pour l'ouverture de la ligne 16 et 17 nord.

Le comité interministériel du Grand Paris du 14 octobre 2015 a acté la création d'une opération d'intérêt national (OIN) sur les terrains PSA.

Actualité

- L'enquête d'utilité publique de la ligne 17 nord s'est terminée le 31 mai 2016.
- Les permis de construire ont été attribués pour un projet conçu par ID Logistics, repris par SEGRO et qui permet de créer 540 emplois sur environ 24 hectares.
- La création d'une société d'économie mixte spécifique est en cours avec la Ville d'Aulnay et Grand Paris Aménagement.

Réhabilitation du parc des expositions du Bourget



Source : AME urbanisme et paysage

Localisation :

Façade ouest de la plateforme aéronautique du Bourget, Seine-Saint-Denis

EN COURS

- Parc des expositions : 80 000m2
- pôle d'excellence aéronautique : 115 000 m2
- Programme mixte tertiaire, commerces, loisirs, hôtels : 220 000 m2
- Logements : 100 000 m2

- 2010 à 2014 : études urbaines et programmatiques
- 2016-2017 : Mise au point du projet.

Grandes lignes du projet

Pour remettre en valeur la façade ouest de l'aéroport du Bourget le projet va :

- Recomposer le carrefour Lindberg pour améliorer les déplacements est-ouest du territoire et l'accès à la plateforme aéroportuaire du Bourget ;
- Requalifier la RN 2 et ses abords ;
- Assurer un accès fluide et agréable à la plateforme aéroportuaire depuis la gare du GPE ;
- Moderniser le parc des expositions ;
- Moderniser le musée de l'air et de l'espace et l'intégrer à un pôle dynamique;
- Créer des pôles mixtes, tertiaires (au service des activités aéronautiques) / logements / hôtels / commerces ;
- Préparer l'accueil du centre des médias et du village média pour les JO 2024

Actualité

- Le projet est inclus dans la feuille de route des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.

Le renouveau du Marché d'intérêt national de Rungis



Source : scoop-it

Localisation :

Chevilly Larue - Rungis – Val-de-Marne

EN COURS

- 243 hectares

- 2016 : inauguration de la Halle au marché bio
- 2016 : démolition des pavillons du porc
- 2017 : extension du périmètre du MIN
- 2018 : réouverture des pavillons du porc

Grandes lignes du projet

La Semmaris, société gestionnaire du marché d'intérêt national (MIN) de Rungis et les entreprises du marché s'engagent à part égale dans un vaste plan visant à rénover et à opérer des changements du plus grand marché de produits frais au monde. Il s'agit de démolir et reconstruire les pavillons du porc pour les remplacer par des structures plus modernes, et de restructurer le secteur horticulture et décoration, d'adapter le marché aux nouveaux besoins logistiques.

En parallèle des projets d'exportation du modèle du MIN à l'international sont en cours, en particulier à Dubaï

Actualité

- La loi Macron a prolongé la mission de la Semmaris jusqu'en 2050, ce qui lui permet d'entreprendre ces investissements.
- L'extension du périmètre du MIN au quartier SENIA est en cours d'étude avec une veille foncière.

Les Grandes Ardoines

	<p>Localisation : Vitry-sur-Seine – Val-de-Marne</p> <p>EN PROJET</p>
	<ul style="list-style-type: none">■ 300 hectares en bord de Seine■ 37 hectares ZAC Seine Gare Vitry■ 49 hectares ZAC Ardoines <ul style="list-style-type: none">■ 2013 : Signature du CDT Grandes Ardoines■ 2016 : premiers permis de construire et promesses de vente (démonstrateur et 500 logements)■ 2018/2019 : premières livraisons
<p>Grandes lignes du projet</p> <p>Le projet des Ardoines a pour ambition d’engager la mutation progressive de ce territoire industriel en première couronne parisienne pour construire la ville mixte et productive du XXI^e siècle et une nouvelle centralité métropolitaine. Les activités productives – grands groupes tels Air Liquide, Sanofi, EDF, mais aussi près de 400 établissements PME-PMI, sont pérennisées et s’intègrent harmonieusement au cœur de la ville. Grâce à la reconfiguration de l’immobilier d’entreprise sous des formes plus compactes, des emprises foncières importantes sont libérées pour accueillir logements, équipements, commerces, espaces publics et de nouveaux transports en commun (le TZen 5 « Vallée de Seine », la ligne 15 du Métro du Grand Paris).</p> <p>La mise en œuvre du projet s’organise en trois grands secteurs opérationnels : la Zac Seine Gare Vitry, la Zac Gare Ardoines et la partie centrale des Ardoines.</p> <ul style="list-style-type: none">- La Zac Seine Gare Vitry, au nord, accroît sa mixité économique tout en l’ouvrant sur la ville et la Seine. La première phase opérationnelle porte sur environ 230 000 m² SDP.- La Zac Gare Ardoines, au sud, développe un quartier tertiaire métropolitain autour du futur pôle multimodal des Ardoines. Le premier secteur aux abords de la gare, développera près de 100 000 m² SDP.- La partie centrale des Ardoines évolue dans le cadre d’une démarche partenariale conduite avec les grands acteurs économiques et concilie enjeux industriels, urbains et paysagers.	
<p>Actualité</p> <ul style="list-style-type: none">- Préparation des dossiers pré-opérationnels (parmi les premières livraisons sont prévus : collège, résidence sociale de 260 logements, premiers lots sur le secteur Seine Cavell) ;- Le permis de construire de la gare a été déposé le 25 mars 2016 ;- Un vaste secteur de la ZAC des Ardoines est proposé à l’appel à projet inventons la métropole du Grand Paris ;- Pour faciliter les procédures, l’Etat et les collectivités élaborent un contrat d’intérêt national avec une signature prévue pour début 2017.	

Aérolians Paris, Tremblay en France,



Source internet : barjane.com

Localisation :

Tremblay-en-France– Seine-Saint-Denis (93)

EN TRAVAUX

- Site de 200 hectares
- 850 000 m² d'activités,
- dont 300 000 m² pour l'extension du parc des expositions

- 2008 : création de la ZAC
- 2013 : début des travaux d'aménagement
- 2015 : démarrage opérationnel
- 2033 : fin de réalisation

Grandes lignes du projet

Le projet modernisation et développement économique du site AeroliansParis, à proximité immédiate des aéroports Paris/Charles de Gaulle et du Bourget, vise à attirer les investissements par des capitaux étrangers et à favoriser l'émergence de nouvelles filières pour contribuer à la diversité des emplois. L'objectif est de créer à terme de 15 000 à 20 000 emplois dans un cadre qualitatif :

- un parc d'activités de 850 000 m² articulé autour de 4 quartiers (« parvis-gares », « activités », « centre » et « expositions ») structurés autour d'une esplanade centrale ;
- 240 000 m² de commerces et comptoirs de commerce import/export ;
- des bureaux et un parc international d'échanges et d'innovations ;
- 2 hôtels et 7 restaurants.

En 2015, deux premiers chantiers ont démarré (Europarc et Paris Asia Business Center). Suite à la finalisation des aménagements hydrauliques de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert, l'Agence de l'eau Seine Normandie a reconnu la qualité de ce projet pour la gestion durable des eaux de pluie.

Actualité

- Une étude pour la mise en place d'un réseau de chaleur (chaud et froid), récupérant la chaleur résiduelle du réseau géothermique de la ville de Villepinte est en cours.

2. 2. Des projets à dominante d'enseignement, de recherche et d'innovation

- Paris-Saclay
- Campus Condorcet : 1^{er} centre européen en sciences sociales
- L'Arc de l'innovation
- Station F
- Campus Santé
- Cité Descartes
- Campus International Paris Seine
- Les logements étudiants

Paris-Saclay



Le chantier d'EDF

Localisation :
Paris Saclay – Yvelines et Essonne

EN TRAVAUX

- 65 000 étudiants
- 9 000 chercheurs et enseignements chercheurs
- 6 000 doctorants
- 15% de la recherche française
- Programmation sur les ZACs Quartier de l'Ecole Polytechnique et du Moulon :
 - 546 000 m² d'enseignement supérieur et recherche
 - 560 000 m² de développement économique
 - 548 000 m² de logements familiaux et étudiants
 - 86 000 m² de commerces et services

- 2013 : début des travaux EDF
- Décembre 2014 : création de l'Université Paris Saclay
- Juin 2015 : début des travaux de CentraleSupélec
- Mars 2016 : livraison EDF
- 2017 à 2021 : déménagements des écoles sur le campus

Grandes lignes du projet

Le projet repose sur la structuration d'un campus scientifique, moteur d'un développement urbain et économique, avec 3 piliers principaux :

- La consolidation du volet « enseignement supérieur et recherche » avec l'installation de nombreuses grandes écoles sur le plateau et la création de l'Université Paris Saclay sous forme d'une communauté d'universités et d'établissements (COMUE), regroupant 9 grandes écoles, 2 universités et 7 organismes de recherche ;
- Le renforcement du volet « attractivité économique » avec pour objectif la création d'emplois par la valorisation, via la création d'entreprises, de son potentiel de recherche et d'innovation et par l'implantation de nouvelles entreprises, françaises comme étrangères ;
- Les transports et l'aménagement au service des populations.

Parmi les implantations d'entreprises, celle d'EDF Lab (*cf. illustration*), plus grand centre industriel de recherche et développement (1 500 postes de travail) couplé au premier centre de formation professionnelle existant à l'échelle européen, représente un investissement de 400 millions d'euros pour près de 70 000 m² dédiés à la recherche, à l'innovation et à la formation.

Actualité

- Ouverture du bâtiment EDF Lab paris-Saclay en mars 2016 ;
- Chantier CentraleSupélec en cours, avec une rentrée prévue en septembre 2017 ;
- Ouverture du transport en commun en site propre le 11 octobre 2016 ;
- Ouverture du chantier de l'Ecole Normale Supérieure en 2017 ;
- Création d'un bureau de développement économique ;
- Création de 3 nouvelles ZAC.

Campus Condorcet : 1^{er} centre européen en sciences sociales



Source : campus-condorcet.fr

Localisation :

Aubervilliers – Seine-Saint-Denis et Porte de la Chapelle – Paris

EN TRAVAUX

- 2 sites : Aubervilliers – Porte de la Chapelle
- 160 000 m² + 20 000 m² bâtis sur 7,4 hectares
- 18 000 étudiants, chercheurs et personnels administratifs
- 100 unités de recherche

- Avril 2015 : Validation du financement de la 1^{ère} phase lors du CIM Grand Paris
- Fin 2016 : lancement du chantier du PPP
- 2019 : livraison de la 1^{ère} phase

Grandes lignes du projet

L'objectif est de doter les sciences humaines et sociales d'un équipement de visibilité internationale qui bénéficiera à la communauté scientifique tout entière et contribuera, en outre, à la transformation urbaine de la Plaine Saint-Denis.

Le programme comprend notamment :

- Le grand équipement documentaire sur le site d'Aubervilliers ;
- Des bâtiments pour accueillir des unités de recherche ;
- Des locaux d'enseignements ;
- Un hôtel à projet, un centre de colloque, un *faculty club* ;
- Une maison des chercheurs et 450 logements étudiants.

Actualité

- Partenariat public privé (PPP) signé le 15 mars 2016, travaux en cours.

L'Arc de l'Innovation de la Ville de Paris



Source internet : [Le Gargo](http://LeGargo.com)

Localisation :

Pourtour Nord-Est de Paris – Collectivités limitrophes

EN COURS

- 1000 entreprises déjà accueillies
- 100000 m² de lieux d'innovation créés entre 2009 et 2014
- 40 000 m² d'hôtels d'entreprises et de pépinières créés entre 2001 et 2014

- 2009 et 2014 : début de la démarche
- 17 décembre 2015 : Inauguration
- 2016 : Ouverture du cargo

Grandes lignes du projet

Dans l'enceinte du territoire parisien, le projet d'arc de l'innovation porté par la ville de Paris rejoint le périmètre des quartiers populaires, entre la porte Pouchet et la porte de Vanves, en suivant un arc Nord-Est, qui porte les stigmates de l'histoire industrielle et de la géographie sociale de Paris.

L'Arc de l'innovation est un réseau de sites autour de la petite ceinture qui constitue un corridor vert doublé d'une mise en réseau numérique.

Il s'agit de construire un nouveau parc immobilier plus diversifié et plus flexible (des locaux innovants, des lieux de recherche et les lieux d'enseignement, mais aussi des lieux d'hébergement et de nouvelles formes de commerce).

Actualité

- Lancement fin 2016 d'une fédération d'appels à projets innovants sur l'ensemble du territoire.

Station F



Source : Wilmotte & Associés

Localisation :
Paris 13^{ème}

RÉALISÉ

- 34 000 m²
- **1 000 start-ups innovantes**
- Des espaces de coworking, un fablab, un grand auditorium, de larges espaces de travail, un immense bar restaurant ouvert 24h/24...

- 2014 : début des travaux
- Septembre 2016 ouverture des candidatures
- Début 2017 : livraison du bâtiment et accueil des premières start-ups

Grandes lignes du projet

Ce projet doit constituer le plus grand incubateur au monde, et accueillera 1 000 start-up innovantes, tous secteurs confondus pour faire émerger et transformer leurs projets innovants en véritables entreprises de rang mondial. Ce lieu a ainsi vocation à devenir la future locomotive de la « French Tech » et de l'entrepreneuriat numérique français. Il s'ajoutera aux 100 000 m² d'incubateurs déjà existants à Paris.

Il s'agit de la reconversion d'un bâtiment de la SNCF, conçu en 1927 par Eugène Freyssinet.

Xavier Niel finance ce projet avec le soutien de la Caisse des Dépôts.

Jean-Michel Wilmotte a imaginé ce nouveau site autour d'une architecture de containers rappelant l'histoire ferroviaire du lieu pour favoriser l'échange, l'émulation, le partage.

Actualité

- Ouverture début 2017 du plus grand incubateur du monde.

Campus Santé



Source : perspective CAVB

Localisation :
Villejuif – Vallée scientifique de la Bièvre

EN COURS

- Station de métro Ligne 14 et 15
- 30 hectares de Parc
- 130000m² de programmation économique (tertiaire et Bioparc)
- 70000m² d'extension de Gustave Roussy et de création du Pôle Universitaire Interdisciplinaire de Santé
- 2 900 nouveaux logements diversifiés:

- 2011 : Création de la Zac
- 2015 : Approbation du dossier de réalisation, poursuite des acquisitions foncières
- 2016 : dépôt du permis de construire de la gare
- 2017-18 : premières opérations
- 2020 : Ligne 15

Grandes lignes du projet

L'île de France bénéficie d'un pôle scientifique et hospitalier qui caractérise la Vallée scientifique de la Bièvre de renommée internationale : tout l'enjeu est de prendre appui sur les dynamiques liées à l'arrivée du futur métro et de la création de l'université Paris-Saclay pour construire un pôle européen majeur en santé. Le projet s'appuie sur l'implantation d'activités d'enseignement avec le tronc commun des premières années d'étude en santé sur ce secteur accueillant déjà Gustave Roussy, des pépinières d'entreprises et Bioparcs, pour consolider la dimension « cluster » au pied d'un nouveau pôle d'intermodalité. Des rapprochements entre hôpitaux, des coopérations dans les stratégies de développement économique, la construction d'équipements comme des plateformes précliniques sont à la base de ce projet fondateur.

Actualité

- Le contrat d'intérêt national a été signé le 4 juillet 2016.
- Les résultats des études de programmation du pôle universitaire de santé sont prévus pour début 2017.
- Le site de la Redoute des Hautes Bruyères s'inscrit dans l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris »

Cité Descartes



Source : projets.epa-marnelavallee.fr

Localisation :

Noisy-le-Grand – Seine-Saint-Denis, Champs-sur-Marne - Seine-et-Marne

EN COURS

- 18 000 étudiants
- 123 hectares
- potentiels constructibles 400 000m² dont 300 000m² de bureau
- 55 000 m² de projets tertiaires en construction

- 2015 : une dizaine de concertations en cours

Grandes lignes du projet

La Cité Descartes est aujourd'hui un pôle incontournable de l'enseignement du Grand Paris. Cœur du Cluster Descartes, « pôle d'excellence du Grand Paris », la Cité Descartes a pour ambition de devenir un catalyseur d'innovations ainsi que le futur pôle mondial de référence de la conception, de la construction et des services de la ville durable. Elle accueille 18 établissements d'enseignement supérieur dont l'Ecole des Ponts ParisTech, l'ESIEE, l'Ecole d'Architecture, de la Ville et des Territoires. Ce secteur est amené à se développer encore en renforçant le cluster de la ville durable, parallèlement à l'offre de transport qui dessert la Cité.

Deux projets tertiaires sont en cours de réalisation. Le pôle se renforce également avec la construction de l'immeuble Bienvenue pour le pôle scientifique et technique de l'Est- Parisien, l'immeuble Descartes + qui accueillera les laboratoires de l'ENPC, l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement.

Actualité

- Les travaux sont en cours (par exemple, en avril 2016, 1ère pierre de la nouvelle chambre climatique, équipement de recherche inter-établissements)

Campus International Paris Seine



Source Campus International Paris Seine

Localisation :

Cergy-Pontoise Val-d'Oise

EN COURS

- 30.000 étudiants (40.000 en 2026 ; +30%)
- - 1.500 enseignants et chercheurs
- - 23 laboratoires de recherche, dont 2 LABEX

- 2014-16 : Etude de préalables
- 2016 : premières constructions
- 2018 à 2020 : construction du Learning Center ;
- - 2020 à 2030 : réalisation de toutes les opérations

Grandes lignes du projet

L'objectif est de créer, à Cergy-Pontoise, un Campus International, réunissant la vie académique, la vie dans la nature et la vie urbaine dans un périmètre concis de 2km², à l'instar des plus grands campus du monde : avec 30.000 étudiants aujourd'hui et 40.000 dans 10 ans, il s'agira du deuxième campus d'Ile-de-France hors Paris parfaitement structuré et très visible, porteur d'un projet d'excellence internationale (ISITE Paris Seine).

Le Campus International Paris Seine projette :

- 5000 logements à venir : étudiants et chercheurs (internationaux),
- -Grands équipements à rayonnement international : Learning Center, Aula Magna (centre de conférences scientifiques), Maison internationale des formations, équipement sportif
- Patrimoine naturel : berges de l'Oise, Ile des loisirs de Cergy-Pontoise valorisées dans le campus
- Transports innovants, aménagements et circulations efficaces
- Campus physique : 2km², structurés en deux pôles interconnectés (Les Berges : « rive gauche » du campus ; Le Hub : « pôle urbain » du campus)
- Campus virtuel

Actualité

- Inauguration de la Maison Internationale de la Recherche (MIR) à Neuville le 6 octobre 2016
- Première pierre du Fablab du Campus International le 3 octobre
- Lancement des travaux du Business Center du Campus International en juillet 2017.

Les logements étudiants



Source : etudiant.lefigaro.fr

Localisation :

**Paris, Plaine –Commune - Seine-Saint-Denis, Paris Saclay
– Yvelines et Essonne, Cergy-Pontoise Val-d’Oise**

■ 20 000 places en résidences (plan Campus)
■ 12 000 logements sur les principaux sites

■ 2013-17 : plan Campus
□ 2016-20 : livraisons

Grandes lignes du projet

Les conditions d’hébergement que peut offrir le Grand Paris à ses étudiants sont des enjeux déterminants, pour la réussite de leurs études comme pour renforcer l’attractivité des établissements d’enseignement supérieur et de recherche, au moment où la mobilité internationale des étudiants s’accroît rapidement.

Avec le « plan 40 000 », le Gouvernement a adopté des objectifs ambitieux avec la livraison, notamment, de près de 20 000 places en résidences sociales étudiantes en Ile-de-France entre 2013 et 2017.

Le développement s’appuie principalement sur des grands sites avec par exemple :

- Une augmentation de l’offre de la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) de 10 nouvelles maisons, soit 1 800 logements en plus des 6 000 logements existants d’ici à 2020 ;
- Sur le campus du plateau de Saclay, ce sont 5 500 logements destinés aux étudiants qui seront livrés entre 2016 et 2019, dont 2 000 dès 2017 pour l’arrivée des premières écoles (CentraleSupélec, ENSAE, etc.).

Par ailleurs, d’autres projets de quartiers universitaires à dimension internationale émergent, notamment à Cergy-Pontoise.

Actualité

- Les travaux ont débuté sur la plupart des sites.

3. De grands équipements

- Tribunal de grande instance de Paris
- Hôpital Nord

Tribunal de grande instance de Paris



Source : clichy-batignoies.fr

Localisation :

Paris 18^{ème} **EN COURS DE FINITION**

- 2 500 salariés
- 8 500 « visiteurs » / jour
- 61 500 m²

- 2012 : contrat de partenariat
- 2013 : permis de construire
- 2015 : début des travaux
- 2017 : livraison

Grandes lignes du projet

Le projet réunira l'ensemble des services du tribunal de grande instance actuellement dispersés sur cinq sites dont l'Île de la Cité, le tribunal de police et les tribunaux d'instance.

Réalisé par l'architecte Renzo Piano, le futur TGI haut de 160 mètres sera le plus grand immeuble construit à Paris après la Tour Montparnasse (210 mètres). Le programme comprend :

- l'accueil du public,
- la salle des pas perdus,
- 90 salles d'audiences,
- Des espaces tertiaires (bureaux, salles de réunions...).

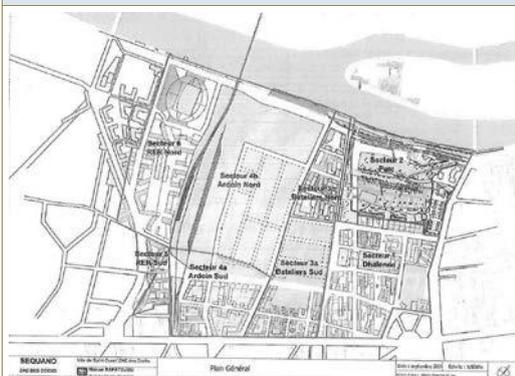
Le 15 février 2012, l'Etat et la société de projet Arélia ont signé le contrat de partenariat pour le financement, la conception et la construction, ainsi que l'entretien et la maintenance du bâtiment pendant 27 ans.

Au-delà de la cité judiciaire, le site s'insère dans un vaste projet d'aménagement porté par la Ville de Paris.

Actualité

- En chantier

Hôpital Nord



Localisation :

Paris et Saint-Ouen – Seine-Saint-Denis

PROJET STABILISÉ

- 6 300 salariés, dont 1/3 praticiens
- 1 000 lits
- 61 500 m²
- 12 000 étudiants

- 2013 : déclaration du président de la république
- 2014-15 : études de faisabilité
- 2016 : projet
- 2020 : démarrage du chantier
- 2025 : livraison

Grandes lignes du projet

Les hôpitaux Bichat (XVIII) et Beaujon (Clichy-92) ont développé de nombreuses complémentarités, mais leurs bâtiments doivent être rénovés et vont être regroupés. L'Hôpital Nord constituera le 2ème établissement de la région Ile-de-France, après la Pitié-Salpêtrière. Il comportera un plateau médico-technique particulièrement performant.

Sur le plan universitaire, la faculté de santé de Paris VII regroupera sur le campus médecins, professions paramédicales et plusieurs centaines d'enseignants-chercheurs (dont 200 appartenant à 9 unités de recherche INSERM et CNRS).

Le projet de campus prévoit l'accueil de nouvelles unités et le développement de partenariats publics et privés dans le domaine des biotechnologies.

Le projet de nouvel Hôpital Nord du Grand Paris (HUGPN) s'inscrit dans une stratégie d'ensemble visant à rééquilibrer l'offre hospitalière et universitaire de l'AP-HP au nord de la métropole et à anticiper les mutations du territoire liées à la dynamique du Grand Paris, en articulation avec le projet « Nouveau Lariboisière ».

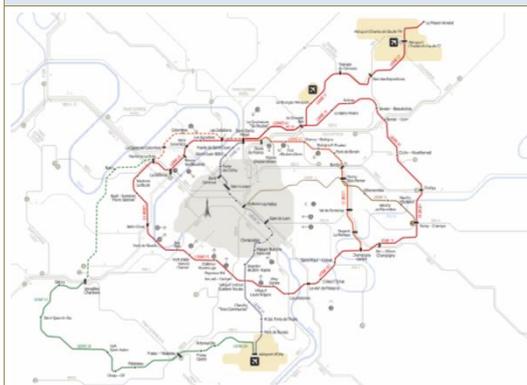
Actualité

- Localisation précise du projet établie, signature d'un protocole d'accord.

4. Des projets de transports et d'aménagement

- Le réseau du Grand Paris Express
- Charles de Gaulle Express
- Plateau urbain et requalification de la RN10 Trappes et La Verrière
- Le projet Eole

Le réseau du Grand Paris Express



Source : societydugrandparis.fr

Localisation :

Ile-de-France

EN TRAVAUX

- 200 km de lignes de métro
- 2 millions de voyageurs
- 68 gares
- 54 gares interconnectées

- 2010 : création de la société du Grand Paris
- décembre 2014 : DUP de la ligne 15 sud
- 2016 : ensemble des enquêtes publiques terminées
- 2022 : livraison Ligne 15 sud
- 2030 : achèvement

Grandes lignes du projet

Le Grand Paris Express est constitué d'une ligne en rocade autour de Paris (ligne 15) et de lignes, de périphérie à périphérie, à capacité adaptée pour la desserte des territoires en développement (lignes 16-17-18).

- La Ligne 15 de métro ferré et souterrain en première couronne est une rocade.
- La ligne 16 est branchée sur la ligne 15 élargit cette rocade à la grande couronne sur l'Est et permet une liaison directe vers les pôles du Bourget et de la Plaine Saint-Denis.
- La Ligne 17 dessert les territoires du Bourget et du Grand Roissy.
- La ligne 18 relie la plate-forme d'Orly et le plateau de Saclay, prolongée à terme jusqu'à Nanterre.

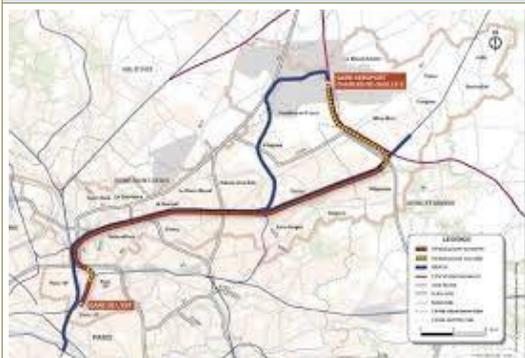
Enfin, le Grand Paris Express repose également sur des prolongements de lignes de métro existantes : la ligne 14 avec Saint-Denis et Orly et la ligne 11 jusqu'à Noisy-Champs.

Aujourd'hui, un voyageur passe en moyenne 24 minutes par jour dans les transports en Île-de-France. Demain, le métro automatique du Grand Paris Express fera gagner en moyenne 7 minutes à chaque utilisateur.

Actualité

- Ligne 15 Sud : les travaux de génie civil ont commencé par la gare de Fort d'Issy, Vanves, Clamart :
- Ligne 16 : travaux préparatoires en cours.

Charles de Gaulle Express



Source : bfmbusiness.fr

Localisation :

Paris à Roissy – Seine-Saint-Denis

EN TRAVAUX

- 7,3 millions de voyageurs / an
- 20 minutes
- 365 jours par an

- 2014 : création de la société d'étude
- 2017 : début des travaux
- 2023 : livraison

Grandes lignes du projet

Le Charles-de-Gaulle express est un projet de liaison ferroviaire directe qui reliera l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle à Paris intramuros (gare de l'Est) en vingt minutes. Il opérera de 5h à minuit,

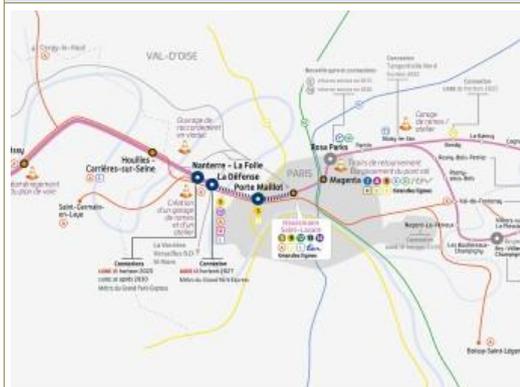
En juin 2014, le secrétaire d'Etat chargé des Transports, ADP et RFF ont signé l'acte fondateur de la création de la société d'études commun CDG Express. Une société de projet va être créée conformément à l'ordonnance du 18 février 2016 pour la réalisation concrète du projet.

Une enquête publique s'est déroulée du 8 juin au 12 juillet 2016 afin de présenter le nouveau montage juridique, le tracé restant inchangé. Le projet sera particulièrement attentif à garantir l'absence d'impact sur la qualité de service du réseau existant et l'insertion urbaine à la Porte de la Chapelle.

Actualité

- Avis favorable de l'enquête publique avec 2 réserves, les réponses apportées par le maître d'ouvrage devraient permettre une déclaration d'utilité publique début 2017.

Eole : le prolongement du RER à l'ouest



Source : rer-eole.fr

Localisation :

Paris à Mantes-la-Jolie **EN TRAVAUX**

- 620 000 actifs concernés (directs ou indirects)
 - 35 gares
 - tronçon ouest : 6 trains / heure
 - tronçon central : 28 trains / heure
 - tronçon est : 16 trains / heure
- 2013 : déclaration d'utilité publique
 - 2016 : notification des marchés de travaux
 - 2020 - 2022 : Mise en service jusque Nanterre dans un premier temps, puis Mantes-la-Jolie

Grandes lignes du projet

L'actuelle ligne E du RER sera prolongée de 55 km vers l'ouest, dont 8 km en tunnel, de la gare d'Hausmann Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie. 47 km de voie existante vont être réaménagés et trois nouvelles gares seront créées : Porte Maillot, La Défense-CNIT et Nanterre-la-Folie.

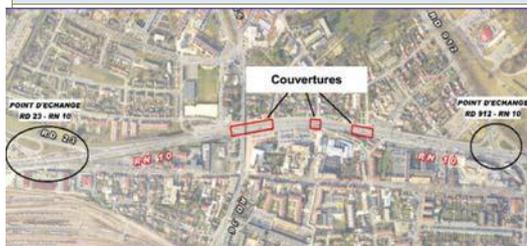
La mise en service sera progressive. La liaison jusqu'à Mantes-la-Jolie permettra de rejoindre La Défense en 35 minutes contre 52 minutes aujourd'hui. Pour atteindre les objectifs de performance en termes de fréquence des trains, de régularité des circulations et de temps de déplacement, Eole intègre des composantes innovantes pour garantir un haut niveau de service aux voyageurs et une meilleure résilience du réseau : deux branches autonomes fonctionneront en recouvrement sur le tronçon central de Nanterre-la-Folie à Rosa Parks

L'enquête publique a reçu un avis favorable à l'automne.

Actualité

- Protocole-cadre de financement validé;
- Inauguration de la gare Rosa Parks le 6 février 2016 ;
- Les premiers travaux sont lancés.

Plateau urbain et requalification de la RN10 à Trappes



Source : versaillesgrandparc.fr

Localisation :

Trappes – Yvelines **EN COURS**

- 1 500 logements
 - 100 000 m² d'activités économiques
- 2007 : concours d'architecte
 - 2011-14 : concertation publique
 - 2019 : livraison

Grandes lignes du projet

La RN10 est un axe majeur pour la traversée Nord-Sud des Yvelines. Le trafic y est dense et congestionné aux heures de pointe du matin et du soir.

Le projet de requalification de la RN10 s'appuie sur la réalisation d'une succession de trois couvertures sur la RN10 dans la traversée de Trappes. Le projet doit permettre à la fois d'améliorer les conditions de sécurité des usagers tout en offrant une meilleure protection des riverains contre les nuisances, et conditionne la réalisation d'un important projet d'aménagement du plateau urbain permettant la « couture » des quartiers Nord de Trappes avec le centre-ville initié, projet porté dans le Programme de Rénovation Urbaine de la ville de Trappes.

Actualité

- Le projet est inscrit au CPER 2015 – 2020.
- Le Contrat de développement territorial (CDT) de Versailles Grand Parc/St-Quentin-en-Yvelines/Vélizy-Villacoublay qui porte ce projet a été signé le 14 décembre 2015.
- Le protocole de financements sera signé en novembre 2016.

5. Des grands projets liés au sport, aux loisirs...

- Candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques
- Eurodisney - phase 4
- Villages Nature
- Grand Stade de Rugby
- Nouveau Roland Garros
- Maison du Handball
- Aren-Ice
- Le Colisée

Candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques



source : Paris 2024

Localisation :

Paris – Ile-de-France

■ accueil de 17 000 sportifs et encadrants au village olympique

héritage du village olympique

■ 3 500 logements après les jeux

héritage du village média

■ 1 500 logements après les jeux

EN COURS

■ 2015 : candidature
□ 2016-17 : envoi du dossier en 3 phases au comité international olympique (CIO)
□ 13 septembre 2017 : choix de la ville hôte
□ 2024 : jeux d'aout à septembre

Grandes lignes du projet

Le projet Paris 2024 soutenu par l'ensemble des pouvoirs publics porte l'ambition de rassembler les Français autour d'un grand projet fédérateur. L'objectif est de faire de ces jeux une opportunité de développement économique et territorial.

Paris 2024 est un projet responsable et durable, qui valorisera plusieurs décennies d'aménagement du territoire. 95 % des sites de compétitions sont déjà existants ou seront temporaires. Cet acquis permet ainsi au projet de se concentrer sur des infrastructures au service de la population :

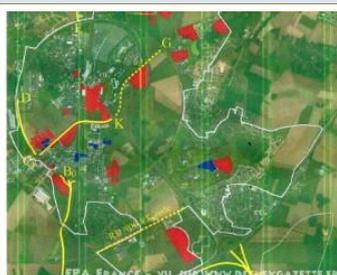
- des infrastructures rénovées et la construction d'équipements adaptés aux besoins de la population au-delà des Jeux. (Le Centre Aquatique, des équipements sportifs d'entraînement, des équipements publics et des aménagements d'espaces publics)
- le village olympique et paralympique (à L'Ile-Saint-Denis, Saint-Denis et Saint-Ouen) ainsi que le village des médias (à Dugny et au Bourget) qui seront reconvertis en 5000 logements après les Jeux.
- des aménagements permettant d'améliorer le confort et le quotidien des habitants, ainsi que leurs déplacements (échangeurs routiers, passerelles piétonnes, aménagements et cheminements piétons, murs anti-bruit, enfouissement de lignes à haute tension, structures de transport).

La moitié des épreuves se déroulera au-delà du périphérique : 4 départements franciliens en dehors de la capitale, accueilleront des compétitions olympiques et paralympiques. La répartition des sites offrira les meilleures conditions pour l'organisation même des jeux, la vie des athlètes et celle des spectateurs.

Actualité

- Le dossier phase n°2 baptisé, « Gouvernance, aspects juridiques et financement des sites » a été remis au CIO le 07 octobre 2016 ;
- Le Comité de candidature prépare le troisième et dernier dossier portant sur la livraison des Jeux, l'expérience et l'héritage olympique qui sera remis au CIO le 03 février 2017

EuroDisney Phase 4



Source : disneygazette.fr

Localisation :

Marne-la-Vallée – Seine-et-Marne

EN COURS

- 5 ZAC
- 4 500 logements
- groupes scolaires, équipements
- parcs d'activités
- parcs urbains

- 2014 : projet
- 2023 : réalisation achevée

Grandes lignes du projet

Dès l'origine de la création du programme touristique en 1987, Euro Disney SCA porte également la responsabilité du développement de près de 2 000 hectares autour d'EuroDisney destinés à la création d'un ensemble urbain. Ce développement se fait par étapes, négociées entre l'Etat, EuroDisney et les collectivités locales.

La phase 4 correspond à un projet de développement urbain du Val d'Europe, avec pour objectif l'intégration urbaine, la mixité sociale, la mobilité, la sobriété énergétique, la qualité de la gestion de l'eau et des déchets, la mise en place d'une trame verte et bleue ainsi que la desserte numérique du territoire. Elle recouvre notamment cinq ZAC différentes et plusieurs parcs d'activités.

Actualité

- Concertation renforcée avec les élus concernés pour accélérer la mise en œuvre de la phase 4.

Villages Nature



Source internet

Localisation :

Marne-la-Vallée – Seine-et-Marne

EN COURS

- 1730 hébergements
- 4 villages
- 9000m² de parc aquatique
- 260 hectares

- 2015 : projet
- 2017 : ouverture au deuxième trimestre

Grandes lignes du projet

Villages Nature, société détenue à parité par Euro Disney et Pierre et Vacances, correspond à un projet de centre de villégiature basé sur le respect des principes du développement durable.

Les grandes caractéristiques sont :

- l'exemplarité en matière environnementale : zéro déchet, zéro carbone, chauffage entièrement assuré par l'énergie géothermique ;
- la limitation des constructions à 10 % de la surface foncière.

Actualité

- Un protocole signé le 19 juin 2015 entre le Préfet de région Ile-de-France et le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne prévoit la mise en œuvre d'une desserte transitoire qui sera en service en octobre 2016.
- Le protocole prévoit également le doublement à terme de la RN 36, le réaménagement du carrefour de l'obélisque et des giratoires RN36 – RD21 et RN36 – RD235.
- Chantier en cours de finalisation.

Grand Stade de Rugby



Source internet

Localisation :
Ris-Orangis – Essonne

- 82 000 spectateurs
- 133 hectares

- 2012 : Choix du site
- 2013-14 : Débat public
- 2015 : Choix du groupement pour la construction
- 2017 : dépôt du permis de construire
- 2021-22 : livraison

Grandes lignes du projet

Ce projet d'origine fédérale est aujourd'hui soutenu par les collectivités territoriales, notamment le conseil départemental de l'Essonne qui a accordé à la fédération française de rugby (FFR) une garantie d'emprunt. L'étude sur l'accessibilité au site et sur l'optimisation de sa desserte montre que la finalisation du tram-train Massy-Evry (TTME), prévue en 2019-2020 sera structurante pour l'exploitation du stade. La FFR travaille au bouclage du dossier de financement, étape nécessaire avant le lancement de ce projet privé.

Actualité

- La recherche de financement se poursuit par la FFR.

Nouveau Roland Garros



Source : mimram.com

Localisation :

Paris 16^{ème}

DÉBUT DES TRAVAUX

- Couvrir le court central
- Installer un nouveau bâtiment pour l'organisation du tournoi
- Aménager un nouveau centre des médias
- 5 300 m²
- 5 000 places pour le nouveau cours

- 2012 : approbation de la révision du PLU
- 2014 : enquête publique
- 2016 : chantier

Grandes lignes du projet

Pour pérenniser la réussite du tournoi de Roland Garros et améliorer les conditions d'accueil du public, des médias et des joueurs, une rénovation d'envergure du stade a été décidée par la fédération française de tennis. Pour cela, certains bâtiments et équipements à l'intérieur du stade seront détruits pour dédensifier et fluidifier l'espace. Ainsi, le centre national d'entraînement est délocalisé depuis septembre 2015 sur le site du stade Georges Hebert pour laisser place à un centre médias de plus grande envergure. Surtout, l'actuel court numéro 1 sera remplacé par un espace gazonné, et un nouveau court de capacité supérieure sera construit au sein des Serres d'Auteuil. Le court central Philippe-Chatrier sera doté d'un toit amovible. La réalisation du projet a été confiée à l'architecte Marc Mimram.

Actualité

- Toutes les juridictions saisies ont rejeté les recours contre le projet.
- Les travaux commencent.

La Maison du Handball



Source FFHB

Localisation :

Créteil - Grand Paris Est Avenir

EN TRAVAUX

- Surface de plancher : 12.000 m²
- Siège social de la Fédération Française de Handball
- Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi de la Fédération
- Pôle Sportif et médical
- Pôle congrès et séminaire
- Pôle hébergement et restauration

- Début des travaux : juillet 2016
- Livraison : juin 2018

Grandes lignes du projet

La Maison de Handball a vocation à accueillir tous les acteurs du handball. Elle sera à la fois un siège, un lieu d'administration, de formation et d'entraînement. Ce sera surtout un lieu de vie au service de la poursuite du développement du Handball en lien avec tous les acteurs. Pour cela elle regroupera :

- Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi de la FFHB (5 salles de cours, 1 bibliothèque)
- Pôle sportif comprenant 2 gymnases, espaces de musculation et balnéothérapie
- Pôle médical et de kinésithérapie
- Pôle hébergement / restauration (144 lits, 1 self 150 couverts, 1 salle de restauration privative 50 couverts)
- Pôle congrès-séminaire (auditorium 300 places, 1 salle exécutive de 50 places, 4 salles de sous-commission, 1 espace boutique)

Actualité

- La pose de la première pierre a eu lieu le 07 novembre 2016
- Les Championnats du Monde de Handball auront lieu en France en janvier 2017

Aren'Ice



Source: © Illustrateur : RSI | Architecte : Chabanne + Partenaires

Localisation :

Cergy Pontoise

TRAVAUX TERMINÉS

- 15 000m²
- 2 patinoires
- Patinoire principale avec tribunes pouvant accueillir jusqu'à 4500 spectateurs en configuration spectacle et 3000 pour les matches de hockey.
- Salles de séminaires

- Début de la construction en janvier 2015
- Ouverture en novembre 2016

Grandes lignes du projet

Aren'Ice est situé au cœur de la plaine des Linandes à Cergy-Pontoise, espace de 57 hectares en cours d'aménagement et l'un des principaux projets de développement du territoire. Le projet repose sur un paysager « productif », consommant un minimum de ressources grâce notamment aux espèces plantées.

Le quartier est conçu sur le thème du « sport/loisirs/bien-être », organisé autour de l'équipement phare que constitue Aren'Ice. Il offre également 4 000 m² de surface fitness, une enseigne de sports et loisirs, 3 terrains de football et l'Institut Diambars.

Grand équipement de rayonnement national à vocation sportive et culturelle, Aren'ice est dédié prioritairement aux pratiques de glace. Orienté grand public, le lieu s'ouvre à une offre de sports-loisirs-détente et à l'accueil de spectacles et événements. Il abrite le Centre national de hockey sur glace, le pôle de formation et le siège de la Fédération Française de hockey sur glace et les deux clubs de glace cergy-pontains.

Actualité

- Ouverture en novembre 2016.

Le Colisée



Source lecoliseegrandparis.com

Localisation :

Tremblay-en-France / Paris terres d'envol

- Aménagement de 10 hectares
- Réalisation d'un équipement multifonctionnel composé de deux salles dont une grande salle de 8 000 places assises.

- Consultation en cours
- 2018 : début des travaux
- 2020/2021: Livraison

Grandes lignes du projet

Le projet prévoit la réalisation d'un équipement multifonctionnel composé d'une grande salle de 10 000 places (dont 8 000 assises) et d'une salle dédiée aux événements locaux.

Le quartier du Colisée a pour ambition d'être un pôle de centralité ouvert largement aux habitants du territoire, aux salariés du grand Roissy et aux touristes d'affaires.

Le programme du nouveau quartier comprend :

- des sièges de fédérations sportives
- des parcs tertiaires
- des activités liées aux sports, à la culture et aux loisirs
- des hôtels
- des commerces et de services

Actualité

- Consultation en cours dans le cadre d'un dialogue compétitif.

6. Le développement culturel

- Les Ateliers Médicis
- Fondation Pinault à Paris
- Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers
- Le renouveau de la Malle aux cuirs
- Les micro-folies
- Rénovation du Théâtre de Bobigny
- Seine Musicale

Les Ateliers Médicis



Perspective de la gare - Source : le.parisien.fr

Localisation :

Clichy-Montfermeil – Seine-Saint- Denis

EN COURS

- 1 bâtiment provisoire
- 1 bâtiment définitif articulé avec la nouvelle gare (6 000 à 9 000 m²)
- des résidences d'artistes

- 2016 : EPCC créé
- 16-19 : projet préfigurateur
- 17-22 : équipement temporaire
- 23-24 : gare et équipement réalisés

Grandes lignes du projet

Esquissé à la fin de l'année 2011, le projet des Ateliers Médicis est lancé lorsque le ministère de la culture se rend propriétaire d'une tour de bureaux désaffectée, la Tour Utrillo à proximité immédiate d'une des futures gares emblématiques du « Grand Paris Express ». Les premières esquisses du projet architectural confié à l'architecte Benedetta Tagliabué ont été remises en septembre 2015 et le processus de démolition de la tour débutera avant la fin 2016.

Les Ateliers sont destinés à accueillir un projet culturel ambitieux d'envergure internationale, mais tourné vers le territoire, incluant la dimension « résidence d'artistes » :

- L'établissement public de coopération intercommunale (EPCC) est créé le 8 décembre 2015 ;
- Pour accueillir ce projet culturel, un bâtiment éphémère préexistera à l'arrivée de la gare en 2024 ;
- le projet architectural devra être articulé avec celui de la gare (au plan foncier) mais dépendra avant tout du projet culturel lui-même

Actualité

- Le concours pour le bâtiment éphémère a été lancé le 31 mai 2016, les lauréats seront prochainement annoncés ;
- Le financement du lieu est acquis, porté par l'Etat et toutes les collectivités impliquées dans le projet (Région, Métropole du Grand Paris, Ville de Paris, Département, Villes de Clichy et de Montfermeil)
- Première programmation culturelle en 2017.

La Fondation Pinault à Paris



<http://www.lemonde.fr>

Localisation :

Bourse de commerce, Paris

EN PROJET

- 13 000 m²
- 4 000 m² d'exposition

- Juillet 2016 : validation par le conseil de Paris
- Travaux début 2017
- Ouverture prévue fin 2018

Grandes lignes du projet

La Bourse de commerce est un bâtiment circulaire construit au XVIII^e siècle rue Viarmes, dans le 1^{er} arrondissement. A l'origine Halle aux blés, il fut transformé au XIX^e siècle après un incendie et attribué à la Chambre de commerce. Ce bâtiment doit prochainement accueillir l'installation et la présentation d'une partie des collections d'art de François Pinault, gérées par la fondation Pinault. La fondation entend y proposer « une programmation pluridisciplinaire, avec de nombreuses expériences à la croisée des arts plastiques, de la musique, du théâtre, de la littérature et du cinéma ».

Les architectes retenus par François Pinault sont Tadao Andō, qui a travaillé au Palais Grassi et à La Douane, les deux sites vénitiens de la fondation ; Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques ; Lucie Niney et Thibault Marca, qui ont travaillé sur une résidence d'artistes à Lens et le groupe Setec pour le volet technique.

Actualité

- François Pinault et la maire de Paris ont annoncé, mercredi 27 avril 2016, l'ouverture d'un musée pour fin 2018.

Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers



« L'inde galante » avec les collégiens de Trappes
- Source : site internet CMBV

Localisation :

Ile-de-France

EN COURS

- 21 zones de sécurité prioritaires (ZSP)
- 22 établissements publics culturels (EPC)

- 2015 : mesure énoncée dans le comité interministériel du grand Paris le 15 octobre
- 2016 : lancement de la mesure
- 2018-19: premier bilan

Grandes lignes du projet

Le jumelage entre les établissements publics culturels (EPC) et les zones de sécurité prioritaires (ZSP) parie sur des aventures artistiques qui font partager à tous émotion et exigence culturelles. Il s'agit aussi de rendre les publics eux-mêmes acteurs des processus culturels, à l'image du projet qu'avait déjà monté le centre de musique baroque de Versailles avec les collégiens de Trappes. Les établissements publics culturels sont accompagnés par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les rectorats et les associations.

L'Opéra national de Paris, la Philharmonie, la Bibliothèque nationale de France, le Théâtre national de La Colline, le château de Fontainebleau, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée d'Orsay, le Château de Versailles, le centre de musique baroque de Versailles, le Musée du Quai Branly, le Théâtre des Amandiers, Radio France, le Théâtre de l'Odéon, le Musée du Louvre, les Archives nationales, Pôle Sup'93, le centre Georges Pompidou, L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, l'Institut national de l'audiovisuel, le centre national des Arts Plastiques, la Cité de la céramique Sèvres-Limoges et le château d'Ecouen se sont pleinement engagés dans le projet. Leurs jumelages ont été organisés avec 10 ZSP de petite couronne et 11 ZSP de grande couronne. La préfecture de région Ile-de-France accompagne le projet en mobilisant des crédits de la politique de la ville.

Actualité

- Au 15 novembre 2016, les 21 projets ont démarré sur les territoires et avancent de façon très satisfaisante. ;
- Signature de 8 convention le 13 décembre 2016.

Le renouveau de la Halle aux cuirs



<http://www.lavillette.com>

Localisation :

Parc de la Villette, Paris

EN PROJET

- 14 000m2
- 3 étages
- Une activité logistique
- Une activité de résidence d'artistes
- Une activité culturelle à venir

- 2016 : lancement de l'appel à projet
- 2017 : nouvelles activités culturelles

Grandes lignes du projet

En cohérence avec les résidences d'artistes déjà présentes sur la Halle aux cuirs (Espace périphérique en lien avec la Mairie de Paris, Initiatives d'Artistes en Danses Urbaines (IADU)), l'ambition de la Villette est de faire de ce site un véritable incubateur de projets dans tous les domaines culturels.

Des ouvertures ponctuelles sont déjà organisées (journées Portes ouvertes de l'espace Périphérique, Journée Paris Hip-Hop, ...)

Un appel à projet a été lancé pour le développement de nouvelles activités culturelles et récréatives en lien avec les industries culturelles et aboutira en 2017, à de nouvelles activités en grande partie ouvertes au public.

Actualité

- Les candidatures pour l'appel à projet ont été reçues et le lauréat sera prochainement annoncé.

Les Micro-folies



<http://www.lavillette.com>

Localisation :

Parc de la Villette, Paris, Sevrans et Ile-de-France

EN TRAVAUX

- Un musée numérique
- Un espace scénique
- Un café / little folie
- L'atelier

- 2016 : construction du projet
- Juillet 2016 : signature de la convention ZSP
- 2017 : premier, prototype

Grandes lignes du projet

La Micro-Folie est une offre culturelle facile à installer sur différents territoires. Elle se matérialise par un objet culturel global organisé autour de trois modules :

- Un espace numérique qui permet de présenter les collections de neuf institutions et musées nationaux ;
- Cet espace se métamorphose aisément en espace scénique pour accueillir une programmation événementielle ;
- « Little Villette », le café, offre un lieu de vie et de rencontres pour les habitants ;
- Et l'atelier, équipé d'imprimantes 3D, d'ordinateurs, de découpe laser permet d'expérimenter.
- Parallèlement, une ingénierie culturelle est mise au service des acteurs locaux.

Huit partenaires sont associés : le Château de Versailles, le Centre Georges Pompidou, le Louvre, le Musée National Picasso, le Musée du Quai Branly, la Philharmonie de Paris, la RMN - Grand Palais et Universcience.

Actualité

- Janvier 2017 : inauguration de la première Micro-Folie à Sevrans.

La rénovation de la MC93 à Bobigny



<http://www.bobigny.fr>

Localisation :

Bobigny, Seine-Saint-Denis

EN TRAVAUX

- 15 000 m²
- 3 salles
- Un restaurant

- automne 2016 : programmation « hors les murs »
- Mai 2017 : ouverture du bâtiment

Grandes lignes du projet

Fermée depuis deux ans pour cause de travaux, la Maison de la Culture de Bobigny – la « MC 93 » –, s'apprête à rouvrir ses portes au mois de mai 2017.

Hortense Archambault, ancienne codirectrice du festival d'Avignon de 2003, a été nommée à la tête de cette institution en 2015.

Vincent Brossy est l'architecte retenu pour les travaux de réfection totale de la MC93. Le hall pourra également servir de lieux de spectacles. En plus d'une remise aux normes, le bâtiment sera doté d'une troisième salle, d'une autre de répétition, d'une de costumes, de locaux techniques, de loges et enfin d'un restaurant ouvert sur une terrasse au rez-de-chaussée. Livraison prévue au printemps 2017.

Actualité

- Première saison, « hors les murs », dans une friche industrielle de la Courneuve, en Seine Saint-Denis..

La Seine Musicale



<http://www.lemonde.fr>

Localisation :

« l'île Seguin » Boulogne-Billancourt

EN TRAVAUX

■ une quarantaine de concerts annuels

■ 2 salles de concert

■ 35 000 m²

□ inauguration le 22 avril 2017

Grandes lignes du projet

« La Seine Musicale » a pour objectif de rendre la musique accessible à tous et la faire vivre sous toutes ses formes. La Seine musicale fera de l'auditorium un lieu d'accueil pour le jazz, la world music, les musiques électroniques, les opéras de chambre, les collectifs d'artistes, et les spectacles de création mêlant musique et vidéo.

Dessinée en continuité directe du plan urbain conçu par Jean Nouvel pour l'ensemble de l'île, la Seine musicale s'inscrit dans le cadre du redéveloppement global de l'île Seguin qui prévoit la construction de 255.000 m² dont 84.000 m² dédiés à la culture. Les architectes sont Shigeru Ban et Jean de Gastine. Elle est la première institution culturelle française à faire l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) associant les Hauts-de-Seine et des privés. Elle devrait revenir au département au bout de trente ans.

La nouvelle cité de la musique est dotée de deux salles. L'une, très grande, a une capacité pouvant varier de 4 000 à 6 000 spectateurs. L'autre, plus petite, est un auditorium de 1 150 places qui accueillera des résidences, dont celle de Laurence Equilbey et de son Insula orchestra mais aussi de la Maîtrise des Hauts-de-Seine, chœur d'enfants de l'Opéra de Paris fondé en 1985.

Actualité

- L'annonce officielle du nom et la présentation de la cité musicale des Hauts-de-Seine a eu lieu le mercredi 21 septembre 2016.

7. Logement et requalification urbaine

- La relance du logement
- Les projets ORCOD
- Le nouveau PNRU

La relance du logement en Ile-de-France



Source DRIHL:

Localisation :

Région Ile-de-France **EN COURS**

- 84 800 logements autorisés sur 12 mois glissants (+ 21.9% par rapport à 2015)
- 70 400 nouveaux logements mis en chantier (+22.8%)
- 57 685 logements sociaux agréés en 2014-2015
- 32 000 logements sociaux 2016
- 2015-16 : objectif des 70 000 logements dépassé
- 2017- 2022 : rénover 140 000 et construire 70 000 logements par an

Grandes lignes du projet

L'objectif de construire 70 000 logements en Ile-de-France a d'ores et déjà été dépassé, confirmant le dynamisme exceptionnel de la région francilienne, avec un niveau record de mises en chantier depuis les années 70, soit 84 800 logements autorisés. Pour mémoire, la construction était en 2007 de 50 650 logements, en 2010 de 50 900, en 2013 de 62 760.

Ce plan de relance a été permis par un soutien à l'investissement (prolongement du Pinel, prêt à taux zéro), par l'allègement des normes locales de construction – chasse aux chartes abusives – ou encore par l'aide aux maires bâtisseurs, sans oublier le rôle facilitateur du médiateur de la construction et les mesures prises pour réduire le contentieux sur les permis de construire.

Cette relance s'accompagne d'actions volontaristes visant à mieux répartir l'offre spatiale dans un souci de mixité sociale : les communes carencées au titre de la loi SRU sont incitées à s'engager dans des contrats de mixité sociale tandis que les territoires fortement dotés en logements sociaux sont soutenus pour produire du logement intermédiaire et diversifier les quartiers. Parallèlement, la rénovation énergétique des logements devrait bénéficier à près de 6000 ménages franciliens en 2016.

Actualité

- Elaboration du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement
- Mobilisation régionale pour la relance du programme « Habiter mieux » qui aide les propriétaires occupants modestes à financer des travaux d'amélioration de leur logement.

Les quatre projets ORCOD



Grigny - Source : GIP- grignyviry.fr

Localisation :

Grigny – Essonne,
Clichy-sous-Bois – Seine-Saint-Denis,
Mantes-la-Jolie et
Argenteuil – Yvelines et Val-d'Oise **EN COURS**

- 1500 logements pour Clichy-sous-Bois
- 5000 logements pour Grigny 2
- 618 logements pour Mantes-la-Jolie
- 685 logements pour Argenteuil
- 2015 : convention bas-Clichy
- juin 2016 : décret Grigny
- 2016 : décret Argenteuil et Mantes

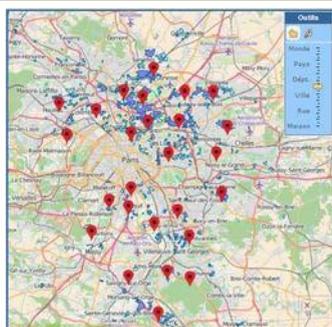
Grandes lignes du projet

Le gouvernement a engagé deux opérations de requalification des copropriétés dégradées (ORCOD) d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois et à Grigny. L'établissement public foncier d'Ile-de-France en est l'opérateur. L'État va mobiliser des moyens financiers et humains pour rendre dignes les conditions d'habitation de ces deux copropriétés qui rassemblent à elles deux plus de 6 500 logements. Dans le prolongement de ces deux opérations, deux nouvelles "ORCOD" seront créées à Mantes-la-Jolie et à Argenteuil. La première opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) à Clichy-sous-Bois créée a fait l'objet d'une convention avec les partenaires signée le 7 juillet 2015 pour le quartier du Bas-Clichy.

Actualité

- ORCOD-IN Grigny 2 : décret signé en octobre 2016.
- ORCOD-IN Mantes-la-Jolie : proposition du projet de décret pour fin 2016.
- ORCOD Argenteuil : proposition du projet de décret pour mi 2017.
- 100 appartements rachetés par l'établissement public foncier d'Ile-de-France à Clichy-sous-Bois.
- La Région Ile-de-France confirme sa volonté de s'engager.

Le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)



Source : driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Localisation :

59 sites d'intérêt national – Île-de-France

43 sites d'intérêt régional – Île-de-France

EN COURS

- 2015 : instructions et premiers protocoles de préfiguration
- 2016-2017 : élaboration des conventions

Grandes lignes du projet

L'Île-de-France compte 102 projets : 59 quartiers identifiés dans le cadre du programme national et 43 sites pour les projets d'intérêt régional.

La signature des protocoles de préfiguration rend possible le financement des études, sans attendre.

Dans les cas où les réflexions locales sont suffisamment mûres, le comité d'engagement de l'ANRU peut autoriser le lancement d'opérations (démolition / reconstruction) parallèlement à la finalisation du projet urbain.

Actualité

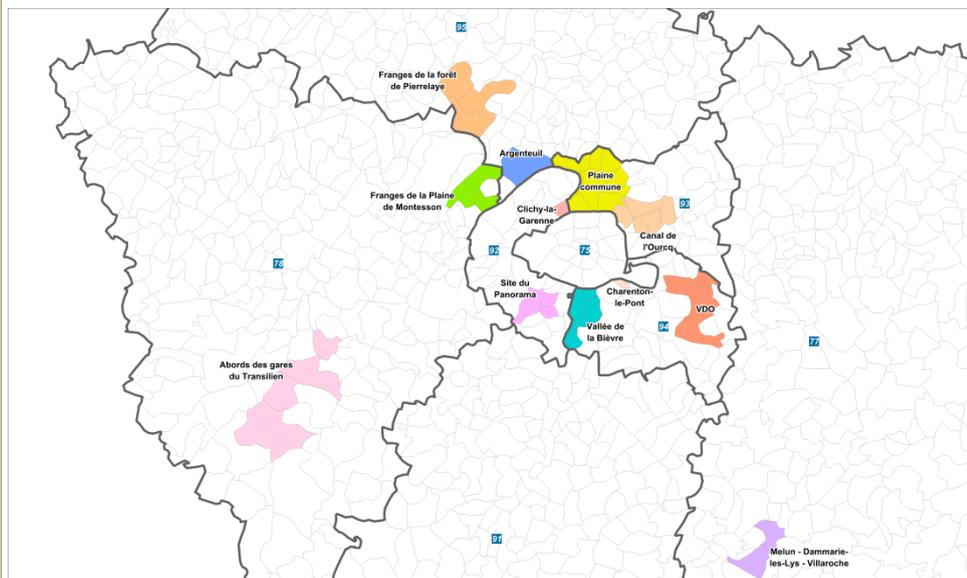
- Le président de la République a annoncé le 27 octobre 2016 le financement d'un milliard d'euros supplémentaires pour le programme de renouvellement qui vient s'ajouter aux 8 milliards déjà budgétés.
- Après la phase de préfiguration, la signature des protocoles s'engage à partir de janvier 2017

8. Les opérations d'intérêt national et les quartiers à enjeux

- Création de CIN
- Extension ou modification d'OIN
- Création d'OIN
- Fort d'Aubervilliers –Éco-quartier du Fort
- Evry Centre urbain
- Parc de Maison blanche
- Les quais du Canal de l'Ourcq
- Maison internationale de séjour (MIS)
- La Tour Triangle
- Les tours DUO - Paris- Rive Gauche
- Éco-quartier Clichy-Batignolles
- « Cœur de ville » – Éco-quartier à Issy les Moulineaux
- Atlantis Grand Ouest – Massy

Création de CIN

Carte de situation



EN COURS

- septembre et octobre 2015 : premiers contacts avec les élus
- 15 octobre 2015 : décision du CIM
- 2016 : élaboration des contrats et signature

Grandes lignes du projet

Pour faciliter la réalisation de projets complexes, 14 Contrats d'intérêt national permettront de coordonner un partenariat entre l'Etat, les collectivités et des acteurs économiques publics et privés. Les CIN élaboreront une gouvernance partagée et définiront les procédures et les moyens à mobiliser pour aboutir. Les outils de l'Etat et de ses opérateurs seront mobilisés au service des territoires.

Les CIN ouvriront également aux collectivités la possibilité de bénéficier des Prêts GAIA « Grand Paris » accordés par la CDC afin de mobiliser du foncier en faveur du secteur public local.

Les CIN sont conçus comme un outil collaboratif pour améliorer l'efficacité des politiques publiques pour :

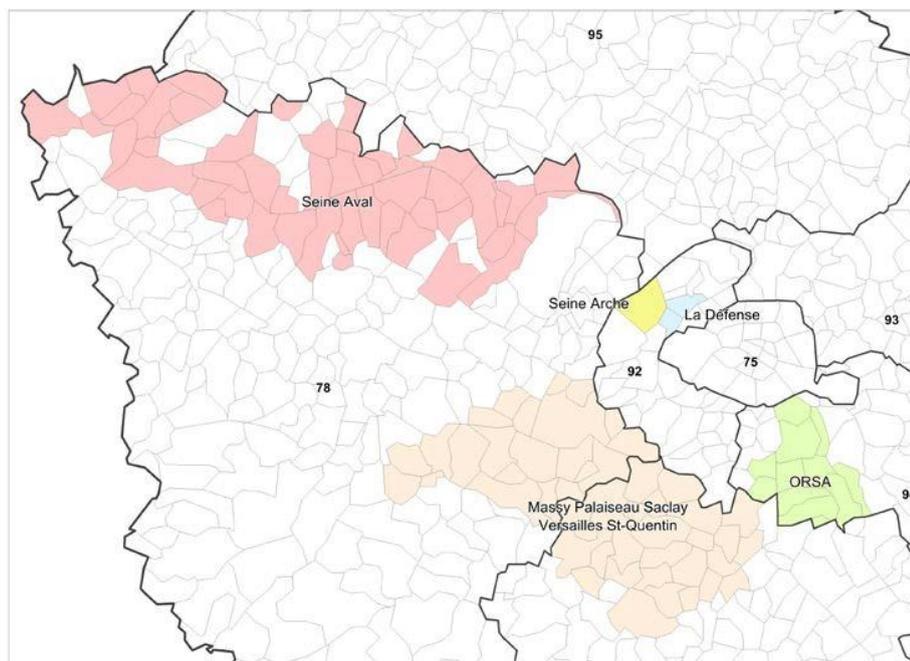
- Favoriser la construction de logements,
- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles,
- Dynamiser les territoires économiques,
- Assurer la cohérence et la complémentarité des territoires.
- Favoriser les grands projets culturels.

Actualité

- Eté 2016 : signature des 2 premiers CIN (Porte sud du Grand Paris et Pôle Santé - Vallée Scientifique de la Bièvre);
- Novembre 2016 : signature des 4 CIN suivants : CIN Canal de l'Ourcq, Charenton-le-Pont, Clichy-la-Garenne

Extension ou modification d'OIN

Carte de situation



EN COURS

- septembre et octobre 2015 : premier contact avec les élus
- 15 octobre 2015 : décision du CIM
- 2016 : stabilisation des périmètres et des compétences puis décret en Conseil d'Etat

Grandes lignes du projet

L'OIN permet une gouvernance collégiale renforcée et la mise à disposition des collectivités des moyens dont disposent l'Etat et ses opérateurs. Les collectivités conservent leur compétence en matière de planification.

Certaines OIN de la métropole intégreront des opérations nouvelles :

- les projets de ZAC, d'éco-quartier et d'ORCOD-IN seront intégrés à Seine-Aval.

D'autres verront leur gouvernance ré-adaptée :

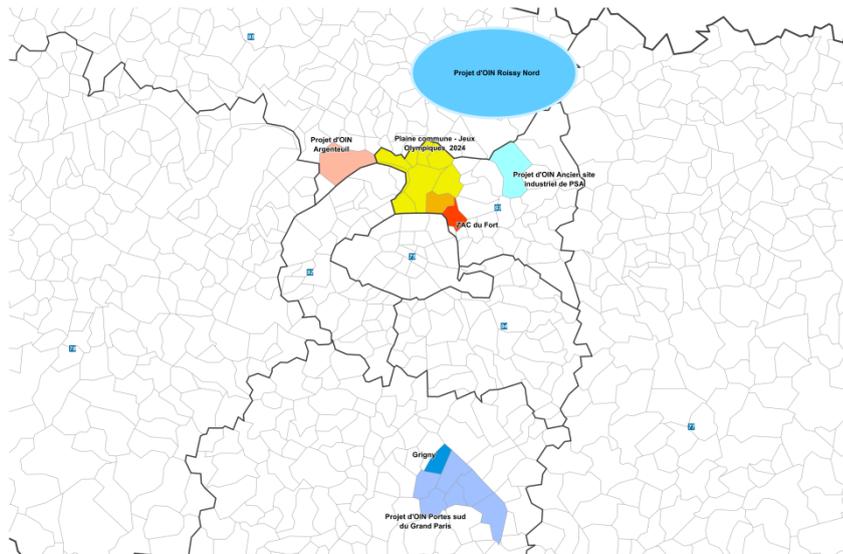
- La Défense – Seine-Arche,
- Orly-Rungis – Seine-amont.

Actualité

- Un rapprochement entre les établissements publics EPAORSA et Grand Paris Aménagement est en cours.
- La réorganisation de La Défense Seine-Arche sera opérationnelle début 2017.

Création d'OIN

Carte de situation



EN COURS

- septembre et octobre 2015 : premier contact avec les élus.
- 15 octobre 2015 : décision du CIM
- 2016 : stabilisation des périmètres et des compétences puis préparation des décrets en Conseil d'Etat.

Grandes lignes du projet

La création de nouvelles OIN permet de mettre en œuvre un dispositif dont le fonctionnement est éprouvé pour des projets complexes et à enjeux forts, avec pour objectifs :

- la création de logements,
- la requalification et le renouvellement urbain,
- le développement et la cohérence économique,
- la ré-industrialisation de secteurs en friche,
- la réalisation des équipements d'accueil pour les Jeux Olympiques (village olympique notamment...).

Actualité

- OIN Grigny, décret paru le 2 novembre 2016.
- OIN Porte Sud, décret envisagé avant fin 2016.
- OIN Saint-Denis en réflexion.

Fort d'Aubervilliers - Éco-quartier du Fort



Source internet : plainecommune.fr

Localisation :

Aubervilliers – Seine-Saint-Denis (93)

EN COURS

- Site de 36 hectares
- 1800 logements familiaux, équipements publics, service et activités, espaces paysagers, commerces.

- tranche 1 : 8,1 ha, 900 logements

- 2012 : début du projet
- 2016 : démolition des ateliers des gendarmes
- 2017/18 : premières livraisons de logements
- 2019-2023 : transformation du site en grand espace paysager central

Grandes lignes du projet

Aubervilliers, avec le campus Condorcet, la future zone d'activités implantée sur le site de la Documentation française et maintenant le fort d'Aubervilliers, entend être un des centres phares du pôle de la création du Grand Paris, complémentaire de « Pleyel » à Saint-Denis.

L'Etat et les collectivités se sont accordés pour créer un CIN sur le Fort d'Aubervilliers.

Ce projet d'aménagement en un nouveau quartier vise à intensifier la dimension culturelle et à offrir des lieux partagés susceptibles d'accueillir des manifestations publiques. Il prend en compte les enjeux de maillage et de biodiversité. Se voulant attractif, le quartier bénéficiera de :

- la création de près de 1 800 logements diversifiés (accession, locatif, privé, social, résidences senior et étudiantes, salles de sport...);
- la réalisation de commerces et d'équipements publics (groupe scolaire, crèches...);
- la mise en œuvre de vastes espaces verts autour du fort ainsi que d'un lieu de promenade sur les 2 hectares des douves;
- la création d'activités et d'espaces dédiés à la création culturelle, dont des ateliers d'artiste (Rachid Khimoune y est déjà implanté);
- la construction de locaux d'activités dédiés à la culture et à la création sur une surface de 40 000 m².

Actualité

- En juillet 2015, validation de la première tranche opérationnelle de 900 logements localisée sur les actuels locaux de la gendarmerie le long de l'ex-RN2;
- Le secteur gare - pôle multimodal est proposé à l'appel à projets « inventons la Métropole du Grand Paris »
- Le CIN est en cours d'élaboration.

Evry Centre urbain



Source internet : bing.com/images

Localisation :

Evry centre– Essonne (91)

EN COURS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Site de 140 hectares ■ 32 000 m² d'activités ■ 23 000 m² d'équipements publics ■ 2246 logements ■ 15 449 m² bureaux et commerces de proximité | <ul style="list-style-type: none"> ■ 2013 : nouveau traité de concession d'aménagement ■ 2015 : inauguration de la Maison du projet « Envie d'Evry » ■ 2016 : achèvement de la rénovation urbaine des Pyramides □ 2022 : fin prévisionnelle de l'opération |
|--|--|

Grandes lignes du projet

A proximité de la gare d'Évry-Courcouronnes et de la cathédrale, le projet du centre urbain à Evry vise à développer une profonde transformation de l'espace urbain, la revitalisation de quartiers anciens en améliorant la mixité sociale et l'émergence d'un pôle économique majeur.

Porté par une forte ambition architecturale, urbaine et environnementale, le projet développe les programmes suivants:

- 1452 logements livrés (y compris les logements étudiant, la résidence de tourisme et une résidence sénior) dont 837 en accession ;
- des immeubles de grande qualité ;
- la réduction des recours aux énergies non renouvelables ;
- des espaces publics requalifiés.

La réalisation de ce projet accompagnera l'arrivée d'un nouveau transport en commun : le tram-train Massy-Evry, puis le TZen qui rejoindra Corbeil-Essonnes, d'ici 2019.

Actualité

- Mise en place de la démarche participative et collaborative avec les partenaires et acteurs du projet, afin de redessiner l'entrée du Centre Urbain d'Evry.

Parc de Maison Blanche



Source internet : neuillysurmarne.fr

Localisation :

Neuilly-sur-Marne – Seine-Saint-Denis

EN COURS

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Site de 60 hectares ■ 40 000 m² d'activités et de bureaux ■ 5 500 m² de commerces de proximité, ■ 11 500 m² d'équipements publics ■ entre 4000 et 4 200 logements (dont 30 % de logements sociaux) | <ul style="list-style-type: none"> ■ 2005 : début du projet ■ 2014 : concession d'aménagement ■ septembre 2015 : esquisses des 1200 premiers logements ■ décembre 2015 : permis de construire □ 2018 : achèvement du projet |
|---|--|

Grandes lignes du projet

Le projet de reconquête du site de l'hôpital de Maison-Blanche, situé à l'extrémité Est du territoire de la commune de Neuilly-sur-Marne, vise à désenclaver le quartier, à préserver et mettre en valeur les qualités patrimoniales exceptionnelles du site, tant en termes de trame urbaine, que d'architecture et de paysage pour l'adapter aux besoins actuels des habitants et usagers.

Il comprendra dans son environnement :

- 19 000 m² de surface de plancher de bureaux ;
- 21 000 m² de surface de plancher d'activités en lien avec le cluster de la ville durable ;
- les commerces de proximité et services urbains ;
- les équipements publics (scolaires salle de fêtes, crèches, centre de loisirs) ;
- espaces publics et aménagements paysagers ;
- la création d'emplois nouveaux notamment entre 8.000 et 10.000 nouveaux habitants.

Les travaux ont commencé en novembre 2015 et l'équipe opérationnelle s'est, dès le printemps 2016, installée au cœur du projet.

Actualité

- La commercialisation de ces logements s'ouvre mi-2016 et les premières constructions débiteront en 2017.

Les quais du Canal de l'Ourcq



Source internet : lemoniteur.fr

Localisation :

ZAC de Bobigny – Seine-Saint-Denis

EN COURS

- bande de 2,8 km le long du canal de l'Ourcq
- site de 20 hectares

- 2007 : début du projet
- 2014 : inauguration de la passerelle piétonne et cycliste Pierre-Simon Gérard
- mai 2017 : livraison de la première immeuble de la ZAC écocité « Luminem »
- fin 2018 : livraison de l'immeuble « Irrigo »
- 2025 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Le projet permet de revaloriser le secteur du canal de l'Ourcq et de l'ex RN-3. En s'appuyant sur une nouvelle « façade urbaine », le projet :

- renforce le tissu économique local ;
- propose une offre de logements diversifiés ;
- développe une bonne accessibilité aux transports collectifs (métro Bobigny/Raymond-Queneau, gare de la Folie, bus Tzen 3 en 2020 ; Gares « pont de Bondy » et « Bondy/Pablo-Picasso » de la ligne 15 Est du Grand Paris Express en 2025).

Se développant sur 305 000 m², le nouveau quartier comprendra :

- 140 000 m² de bureaux (immeubles Luminem et Irrigo) et 50 000 m² d'activités artisanales, industrielles ou commerciales, des équipements publics,
- 20 000 m² d'espaces publics ouverts sur le canal ;
- 1 400 logements (dont 30 % sociaux) ;

Actualité

- Chantier en cours.
- Signature du CIN « Canal de l'Ourcq » avant la fin 2016.
- Finalisation du protocole de financement du TZEN3 en négociation.

Maison internationale de séjour (MIS) de Paris



Source internet : glassolutions.fr

Localisation :

ZAC de Bédier - Paris 13^e

RÉALISÉ

- 428 logements
- 13 000 m² de surface construite,
- parcelle de 4000 m²

- 2013 : début du projet
- mi 2015 : réalisation des travaux
- 23 mars 2016 : inauguration de la MIS

Grandes lignes du projet

Ce projet conçu par l'Atelier Roland, réalisé par le groupe Gambetta, s'intègre au sein de la ZAC Bédier Porte d'Ivry. Le programme est tourné vers l'accueil des jeunes étrangers pour des courts et des moyens séjours en l'adaptant aux besoins actuels avec des hébergements abordables. Il comprend la réunion de trois résidences à vocation sociale pour jeunes actifs et un centre d'animation, s'appuyant sur trois bâtiments construits sur le même modèle.

La MIS comprend :

- 145 chambres à vocation sociale ;
- Une résidence étudiante de 198 logements ;
- Une résidence sociale pour jeunes actifs de 85 logements ;
- 1600 m² d'espaces communs et espaces de coworking accessibles à tous les résidents ;

Cette ZAC accueillera courant 2016, un immeuble de bureaux de 6 000 m² du promoteur Buelens (Architectes Art&Build) puis un programme mixte (Jean Marc Ibos et Myrto Vitart) comprenant des bureaux et des services municipaux.

Actualité

- Inauguration en date du 23 mars 2016 de la première Maison internationale de Séjour de Paris

La Tour Triangle



Source internet : batiactu.fr

Localisation :
Porte de Versailles – Paris 15^e

- 180 m de haut
- 42 étages

- 2011 : enquête publique
- 30 juin 2015 : projet adopté par le Conseil de Paris
- 2017 : début du chantier
- 2020 : livraison

Grandes lignes du projet

Conçu par les architectes Herzog & de Meuron et doté d'une façade vitrée, le bâtiment est prévu pour ne générer des ombres portées principalement que sur les halls du parc des expositions et pour éviter les effets de courants d'air au sol. Il se situera sur un axe sud-ouest-nord-est, entre le boulevard périphérique et les boulevards des Maréchaux, juste au sud du Palais des sports. Une partie de son énergie doit être fournie par des capteurs solaires et par de la géothermie. Le projet comprend :

- 77000 m² de bureaux dont 2 240 m² d'espaces de co-working ;
- Un hôtel 4 étoiles de 120 chambres ;
- Un sky-bar et deux restaurants ;
- Une crèche de 60 berceaux ;
- Un centre de santé de 540 m² ;
- Un centre de conférences de 14000m² avec un auditorium de 180 places ;
- Un espace culturel de 550 m² dédié à l'art, au design et à l'architecture ;
- Un rez-de-chaussée « Grand Atrium » avec un usage d'espace public.

Actualité

- 24 décembre 2015 : dépôt du permis de construire ;
- Enquête publique du 11 septembre au 14 octobre 2016.

Les tours DUO - Paris- Rive Gauche



Source internet : parisrivegauche.fr

Localisation :
ZAC Paris- Rive Gauche - Paris 13^e

- 175m et 115m de haut²
- 39 et 27 étages
- site de 8 800 m²
- Bureaux : 91 225 m²
- Hôtel 4* : 237 chambres
- Activités : 4 456 m²
- Commerces : 1 832 m² dont
- Un restaurant panoramique

- 2011 : appel à candidature
- 24 avril 2012 : désignation du lauréat
- fin 2016 : ouverture du chantier
- 2018 : livraison de l'ensemble

Grandes lignes du projet

Ce projet conçu par Jean Nouvel dispose deux tours dans un dialogue qui s'appuie sur des jeux d'inclinaisons de façades, de rythmes et de matériaux. Il s'appuie de façon classique le long des espaces publics sur lesquels s'ouvrent les commerces et les halls des différentes activités (bureaux, hôtel...). Entre les deux tours, un passage permet de relier la rue Bruneseau à un large espace paysager en balcon sur les voies ferrées, également accessible depuis le boulevard des maréchaux.

Ces immeubles du futur offriront des plateformes de dernière génération, intelligentes, flexibles, adaptées aux nouveaux modes de management et de travail (coworking, fablab, etc.), ainsi qu'une large gamme de services associés (conciergerie, fitness, etc.), qui en feront bien plus qu'un espace professionnel : un lieu de vie à part entière. Les tours Duo atteindront une performance énergétique exceptionnelle avec LEED Platine, HQE et Effinergie plus.

Actualité

- Mars 2016 : avis favorable de l'enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation du dossier Loi sur l'eau portant sur un projet de construction de deux tours DUO
- Recours déposé en mars 2016, auprès du tribunal administratif de Paris.

Éco-quartier à Clichy-Batignolles



<http://www.construction21.org>

Localisation :

Clichy-Batignolles- Paris 17^e

RÉALISÉ

■ Programme : Logements, Bureaux, Services et commerces, Equipements publics, Espaces verts

■ 54 hectares
■ 7 500 habitants

□ livraisons en cours

Grandes lignes du projet

Ce projet est celui d'une mutation radicale d'un site dédié aux infrastructures ferroviaires et mité progressivement par des activités indépendantes. Sans remettre en cause l'exploitation du réseau ferré Saint-Lazare, il rationalise les installations liées à l'activité ferroviaire et dégage une grande partie des emprises pour créer un quartier urbain centré sur un parc pour relier entre eux des secteurs aujourd'hui séparés physiquement.

Le projet d'aménagement repose sur :

- La création d'un parc de 10 hectares, le parc Martin Luther King ;
- Le choix d'une mixité urbaine en composant un quartier de ville associant logements familiaux sociaux, libres et à loyers maîtrisés, résidences pour étudiants, doctorants, jeunes actifs, personnes âgées dépendantes, commerces, équipements publics et bureaux ;
- La mise en œuvre de technologies environnementales notamment sur le plan de l'utilisation des énergies renouvelables (production de chaleur et d'électricité), de la gestion de l'eau et des déchets ;
- Le renforcement la desserte en transports en commun de cette partie du 17^e arrondissement (deux arrêts de la ligne 14 du métro et l'extension du tramway des Maréchaux jusqu'à la Porte d'Asnières) ;
- Il accueillera bientôt dans sa partie nord le nouveau Palais de Justice de Paris et le nouveau siège de la Direction Régionale de la Police Judiciaire.

Actualité

- Inauguration du Secteur Est de l'écoquartier en juin 2016.

Cœur de Ville – Eco-quartier à Issy-les-Moulineaux



<http://www.issy.com/>

Localisation :

Issy-les-Moulineaux

EN COURS

■ 100 000m²
■ parc urbain de 13 000 m²,
■ commerces :15 000m²
■ centre de création numérique : 40 000 m²
■ bureaux : 40 000 m²

□ Fin 2016 : début des démolitions
□ 2012 : livraisons

Grandes lignes du projet

Ce nouveau morceau de ville prend place sur l'ancien site du Centre National d'Étude des Télécommunications (CNET) d'Orange. "Cœur de Ville" s'implante au centre de la ville et plus spécifiquement à quelques pas de la place Paul-Vaillant-Couturier et de la place de la Mairie. Le site est accessible par une desserte en transports en commun efficace grâce aux stations de métro Corentin Celton et Mairie d'Issy.

Le projet "Cœur de ville" s'étend en plein centre-ville d'Issy autour d'un parc urbain, d'une offre de commerce de nouvelle génération, d'un centre de création numérique, de logements et de bureaux ainsi que d'équipements publics dont une école et une crèche.

Exemplaire, ce nouvel éco-quartier met le numérique au service de l'interaction sociale et du bien vivre ensemble. L'opération "Cœur de Ville" constitue une réponse innovante aux enjeux urbains actuels.

Actualité

- Le 16 juin, Altarea Cogedim a remporté la consultation organisée par la SARIHV (filiale de la Caisse des Dépôts), portant sur la cession du terrain du CNET d'Orange.

Atlantis Grand Ouest – Massy



<http://projets-architecte-urbanisme.fr/>

Localisation :

Massy

EN TRAVAUX

- 100 hectares
- un cinéma de 9 salles,
- 700 logements,
- de commerces,
- un hôtel ;
- un centre des congrès ;
- une école maternelle.

- 2014 : études
- 2015 : travaux
- Février à octobre 2017 : livraisons progressives
- 2018 : livraison du cinéma et du centre des congrès

Grandes lignes du projet

En lieu et place du parc d'activité des Champs ronds, le quartier Atlantis a beaucoup d'atouts pour attirer les entreprises. Il offre notamment une excellente desserte : une gare TGV, un pôle multimodal regroupant RER B et C , le tram-train entre Evry, Massy et Versailles, dont la livraison est prévue autour de 2020, ainsi que la future ligne 18 du Grand Paris Express, à l'horizon 2024. Christian et Elizabeth de Portzamparc sont les architectes coordonnateurs de projet créant de toutes pièces un nouveau quartier mixte autour d'équipements et d'espaces publics.

L'une des grandes originalités du projet réside dans la manière dont il est mis en œuvre : une ZAC d'incitation. En effet, à la différence d'un projet d'aménagement classique, la SEMMASY ne cherche pas à maîtriser le foncier pour revendre des terrains viabilisés à des promoteurs immobiliers. Moyennant le versement d'une participation au financement des espaces et équipements publics, elle laisse au contraire les propriétaires de l'ancienne zone d'activité, qu'il s'agisse d'entreprises utilisatrices ou de foncières, réaliser des programmes immobiliers sur leurs parcelles.

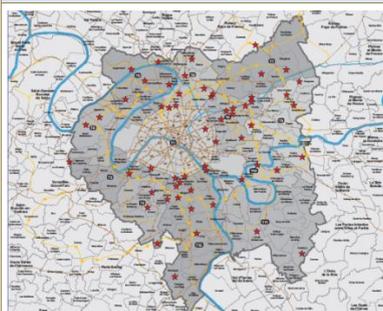
Actualité

- 350 000 m2 de bureaux et 3 000 logements ont déjà vu le jour, au cœur de Paris-Saclay.

9. Innover dans les pratiques, les usages et les modes de consommer

- Inventons la Métropole
- Centre de tri des Batignolles
- 104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"
- Navette ferroviaire urbaine SOGARIS-Chapelle international
- Projet Morland - Mixité Capitale « Réinventer Paris »
- Data center - Val d'Europe

Inventons la métropole du Grand Paris



Préfecture de Région IDF

Localisation :

Île-de-France

EN COURS

- 61 sites proposés
- 225 hectares

- 15 Octobre 2015 : annonce de la mesure
- 23 mai 2016 : lancement de l'appel à projet pour les sites
- 13 janvier 2017 : remise des dossiers de candidature

Grandes lignes du projet

Une soixantaine de sites sélectionnés dans les fonciers publics sont proposés à tous les professionnels pour inventer la métropole de demain. Décidée à l'occasion du comité interministériel du grand Paris du 15 octobre 2015, cette mesure associe la préfecture de région IDF, la Métropole du grand Paris et la Société du Grand Paris.

Cet appel à projets fonctionne en « open innovation » et s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent développer des projets d'exception : architectes, urbanistes, promoteurs, investisseurs, start-ups et même associations ou communautés citoyennes. Ces professionnels ont la liberté de s'associer en groupements afin de surprendre et de rivaliser d'idées disruptives sur la mixité des usages, l'architecture et l'urbanisme.

Leur créativité pourra s'appuyer sur la participation citoyenne et s'élargir aux fonctions de mobilité, logistique ou numérique, ainsi qu'à l'offre culturelle et sportive. Cet appel à projets fait appel à des talents de toutes nationalités.

Actualité

- 10 octobre 2016, lors d'une journée réunissant près de 1 000 personnes, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris et Jean-François Carenco, préfet de Région, ont dévoilé les sites retenus.

Centre de tri des Batignolles



Source internet : clichy-batignolles.fr

Localisation :

Boulevard de Douaumont - 75017 Paris

EN COURS

- site de 11000 m²
- 37 000 tonnes/an de collectes sélectives (emballages recyclables et papiers)
- 2 000 m² de panneaux photovoltaïques

- 2013 : Dialogue compétitif
- 2015 : Attribution du marché
- 2017 : Lancement des travaux
- 2019 : Mise en service

Grandes lignes du projet

Ce projet porté par le Sycotom s'inscrit dans le projet urbain d'aménagement du futur éco-quartier de Clichy-Batignolles de la Ville de Paris qui accueillera, autour d'un vaste parc, des logements, équipements et commerces. Le bâtiment se caractérisera par de grandes surfaces végétalisées, avec des jardins et terrasses suspendus, et une large utilisation de matériaux renouvelables, tels que le bois. Il sera exemplaire également au plan énergétique avec une consommation modérée et une production. Très automatisée et conçue pour répondre à la future extension des consignes de tri, cette installation préparera au recyclage les déchets pré-triés par plus de 900 000 habitants à partir de 2019.

Le centre sera composé d'un bâtiment administratif et d'un espace d'accueil des visiteurs et d'une halle de tri et de stockage :

- Une aire de réception des bennes de collecte sélective, une zone de déversement des collectes et une zone de compactage des refus, et différents locaux spécifiques ;
- Une zone dédiée au procédé de tri et différents locaux spécifiques ;
- Une zone de conditionnement et de stockage des balles.

Actualité

- Fin mars 2016, la signature d'un bail emphytéotique administratif concernant le terrain où le Sycotom construira le centre a été approuvé par le Conseil de Paris.

104 Jardins partagés et appel à projet "Paris-culteurs"



Source internet : paris.fr

Localisation :

18 des 20 arrondissements parisiens – Paris

EN COURS

- 104 jardins
- 30 hectares à dédier à l'agriculture urbaine "Paris-culteurs" d'ici 2020
- Depuis 2002, 104 jardins partagés ont été créés à Paris, dont 85 sont signataires de la Charte Main Verte
- 2017: Mise en œuvre

Grandes lignes du projet

Paris compte aujourd'hui plus d'une centaine de jardins partagés. Le jardin partagé est créé à l'initiative d'habitants qui désirent jardiner ensemble dans un lieu convivial. Pour aider les porteurs de projet, le Centre ressource pour les jardiniers urbains anime des rencontres et des ateliers d'information. Les jardins partagés trouvent généralement leur place sur des parcelles de la Ville de Paris mais ils peuvent aussi être aménagés sur d'autres terrains (bailleurs sociaux, Réseau ferré de France, etc.).

L'occupation d'une parcelle de la Ville respecte les termes d'une convention co-signée par l'association main Verte et la Ville de Paris. Dans ce cas, l'association adhère automatiquement à la Charte Main verte qui rappelle les règles et les bons usages des jardins partagés parisiens.

La mairie de Paris a lancé, le 14 avril 2016, l'appel à projet "Paris-culteurs" de végétalisation ou d'agriculture urbaine pour répondre aux enjeux climatiques. 47 sites sont mis à disposition par la mairie et ses partenaires pour verdifier et faire pousser plantes et légumes au cœur de la capitale. 33 lauréats ont été désignés, dont les projets permettront de produire chaque année près de 500 tonnes de fruits, légumes et champignons, plus de 8000 litres de bière, 4200 litres d'engrais végétal, du poisson, du miel, ainsi que des fleurs. Grâce à cette démarche, ce sont plus de 5 ha de végétalisation et d'agriculture urbaine qui créeront des emplois, emprunteront des circuits courts et réaffirmeront le lien social dans les quartiers.

Actualité

- Les lauréats de l'appel à projets "Paris-culteurs", lancé par la ville de Paris, ont été dévoilés le 3 novembre 2016.
- Une phase de contractualisation avec les gestionnaires des sites va désormais débiter.

Navette ferroviaire urbaine SOGARIS Chapelle international Convention Sogaris Eurorails, XPO Logistic



Source internet: wk-transport-logistique.fr

Localisation :

Paris 18e arrondissement

EN COURS

■ 45 000 m² de bâtiments, logistique, d'agriculture, équipements sportifs et d'autres fonctions tertiaires.

■ 22 mars 2016: contrat de collaboration
□ septembre 2017 : mise en service première navette ferroviaire urbaine

Grandes lignes du projet

Le projet de navette ferroviaire, piloté par différents acteurs, notamment par Chapelle international, Sogaris Eurorails, XPO Logistic, consiste à faire entrer Paris (et petite couronne) dans une révolution pour la logistique urbaine du Grand Paris. (Convention Sogaris Eurorails, XPO Logistic).

Il permet d'acheminer les marchandises au cœur de Paris par combinaison de navette ferroviaire et transport routier et sera axé sur des réalisations ci-après:

- gestion de l'acheminement des marchandises par voie ferroviaire, y compris la réservation des sillons auprès de SNCF réseau ;
- mise à disposition d'un bâtiment de 45 000 m² y compris la logistique (chargement et déchargement) ;
- création d'une zone dédiée à l'agriculture sur le toit du bâtiment (cédée à la Ville de Paris) ;
- la location des wagons, la gestion des équipes de conducteurs ;
- respect des délais (1 jour) entre le chargement et la livraison des marchandises et réduction de 99 % des émissions de particules (on estime à 30 par jour le nombre de camions en moins dans les rues de Paris (1 500 t d'équivalent CO₂ en moins) ;
- mise sur la route des véhicules "à motorisations alternatives au diesel comme le gaz (GNV) ;
- conception de la livraison porte-à-porte, en 6 étapes.

Au terme du projet, les entreprises à forte densité commerciale dans Paris et sa proche banlieue pourront ainsi bénéficier d'un service ferroviaire dit short-line entre une base amont située au nord de la région Ile-de-France et Paris.

Actualité

- XPO Logistics, Eurorail et Sogaris annoncent la mise en service, à l'horizon septembre 2017, de la première navette ferroviaire urbaine (aller-retour) pour Paris et sa proche banlieue ;
- Les travaux sont en cours.

Projet Morland - Mixité Capitale « Réinventer Paris »



Source internet : immobilier.lefigaro.fr

Localisation :
17 Boulevard Morland Paris

■ Site de 8379 m²
■ 43.600 m² de surface de plancher (habitation et activités) dont 1.400 m² en sous-sol, soit environ 36.600 m² de bureaux (hors sous-sol et restaurant)

■ novembre 2014: lancement appel à projets « Réinventer Paris ».
■ janvier 2016 : jury international
■ février 2016 : sélection finale des lauréats

Grandes lignes du projet

Les projets labellisés « Réinventer Paris » permettent de réinventer 23 sites parisiens, pour qu'ils deviennent des modèles de la ville du futur en matière d'architecture, de nouveaux usages, d'innovation environnementale et de co-construction.

Cette tour de 16 étages, sur laquelle porte le projet Morland, est située en bord de Seine ; elle est actuellement occupée par les services de la Ville de Paris et de l'État, ainsi que l'Atelier Parisien d'Urbanisme et l'association gestionnaire du restaurant administratif. Le projet est le plus étendu des 23 réalisations et propose un véritable lieu de vie ouvert aux parisiens où se mêlent différents usages :

- habitations (logements sociaux, intermédiaires et en accession),
- crèche de 66 berceaux et auberge de jeunesse de 404 lits ;
- marché alimentaire sur place, hôtel de luxe de 147 chambres et suites ;
- espace sportif et culturel, laboratoire artistique baptisé le « Paris Art Lab »
- agriculture urbaine et des jardins qui associent des fonctions récréatives, agricoles et paysagères ;
- intervention artistique d'Olafur Eliasson au sein du Studio Other Spaces qui interviendra sur les quinzièmes et seizièmes étages de la tour.

Actualité

- conférence le 2 mai 2016, sur le projet « Réinventer Paris » au Pavillon Arsenal.

Data center - Val d'Europe



Source internet : alliancy.fr

Localisation :

Val d'Europe -Seine-et-Marne (77)

- Site de 180 hectares
- 10 000 m² de data-centers
- 1 200 m² de bureaux
- 8 000 m² d'espace data.
- 1700 entreprises implantées
- 1800 m² des éco-activités, TPE/PME
- 2008 : installation premier data-centers
- mi-décembre 2009 : permis de construire (3 bâtiments, poste client)
- 2012-2013 : raccordement des premiers abonnés
- 2016 : croissance prévisionnelle de 25 000 m²
- 2020 : raccordement au réseau de chauffage urbain (660 000 m² bureaux, hôtels, logements, etc.)

Grandes lignes du projet

Le projet s'implante sur le site du Parc d'Entreprises Paris-Val d'Europe. Il offre un nouveau mode de chauffage urbain, alimenté par une énergie de récupération provenant des volumes d'air chaud générés par les équipements informatiques puis collecté pour chauffer les bâtiments de bureaux et d'activités du Parc d'entreprises. A terme, il devrait permettre de chauffer 600 000 m² de bureaux et d'éviter l'émission de 5400 tonnes de CO₂ par an, mais aussi de fournir de l'eau chaude aux édifices.

Pour l'instant, un échangeur thermique d'une puissance de 2,4 MWt a été installé.

Ce projet consiste en la réalisation d'un parc de trois datacenters avec un poste client électrique, en intégrant :

- Un réseau de récupération et de distribution et une chaufferie d'appoint/secours;
- Des groupes froids convertis en pompes à chaleur (chaleur évacuée sous forme d'un air chaud sera récupérée par des échangeurs thermiques);
- plusieurs échangeurs pour une puissance totale de 7,8 MW pour accompagner la croissance du parc ;
- l'implantation d'autres bâtiments datacenters ;
- un chauffage par la géothermie profonde des eaux sanitaires ainsi que de baignade (piscine et pépinière de près de 6 000 mètres carrés au total);
- une prévention d'une chaufferie gaz de 5 MW pour assurer l'alimentation du réseau en secours.

10. Des gares du XXIème siècle

- Gare de Villejuif - Institut Gustave-Roussy – Ligne 15
- Gare Vitry - Centre – Ligne 15
- Gare Clichy-Montfermeil – Ligne 16
- Gare Saint-Denis Pleyel – Lignes 14 – 15 – 16 – 17
- Gare Fort d'Issy – Vanves - Clamart – Ligne 15

Gare de Villejuif - Institut Gustave-Roussy – Ligne 15



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation :
Villejuif – Val-de-Marne

- ligne 14
 - ligne 15
 - 100 000 voyageurs / jours à terme
 - Population à 1000 m : 19 000
 - 48,4 mètres de profondeur
- Automne 2014 : attribution du projet
 - été 2016 : Engagement des travaux de construction des gares des lignes 14 Nord, 14 sud et 15 sud
 - fin 2017 : Travaux de creusement des tunnels des lignes 14 nord et 15 sud,
 - 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud

Grandes lignes du projet

La conception de la gare Villejuif-Institut Gustave-Roussy a été confiée au groupement Dominique Perrault, Jean-Paul Lamoureux et RPO SAS.

La gare s'implantera dans un nouveau quartier « Campus Grand Parc » et sera au pied de Gustave Roussy et au cœur du développement d'un pôle international en santé. A quelques centaines de mètres, un pôle universitaire de santé sera construit et accueillera les premières années communes des études en santé.

A la suite de l'appel d'offres lancé en fin d'année 2015, le bureau d'études Inddigo a été missionné pour réaliser l'étude intermodalité du pôle Villejuif Institut Gustave Roussy.

Actualité

- Permis de construire déposé le 10 mai 2016.

Gare Vitry - Centre – Ligne 15



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation :
Vitry – Val-de-Marne

- ligne 15
 - tramway T9 (travaux en 2017)
 - 50 000 voyageurs / jours à terme,
 - Population à 1000 m : 42 000
 - 19 mètres de profondeur
- Automne 2014 : attribution du projet
 - été 2016 : Engagement des travaux de construction des gares des lignes 14 Nord, 14 sud et 15 sud
 - fin 2016 : DUP pour autres lignes du Grand Paris Express
 - fin 2017 : Travaux de creusement des tunnels des lignes 14 nord et 15 sud,
 - 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express

Grandes lignes du projet

Les équipes retenues pour la construction de la gare de Vitry centre sont : Systra pour l'ingénierie et King Kong pour l'architecture. Cette gare vient desservir la mairie de Vitry-sur-Seine, siège de l'établissement public territorial de la Métropole du grand Paris, au droit du parc des coteaux. «En osmose avec le parc, l'entrée de la gare apparaît sous une grande voûte végétalisée, comme si le sol se soulevait.» explique Frédéric Neau, architecte.

Actualité

- Premier permis de construire gare GPE à avoir été accordé dans le Val-de-Marne, en date du 25 février 2016.

Gare Clichy-Montfermeil – Ligne 16



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation :

Clichy-Montfermeil – Seine-Saint-Denis

- ligne 16
- tramway T4
- 35 000 voyageurs à terme chaque jour.
- Population à 1000 m : 15 000
- Emplois à 1000 m : 3 000

- 2016 : démolition de la tour Utrillo
- 2022-2024 : Ouverture des lignes 14 Sud, 15 Sud, 16, 17 et 18 du Grand Paris Express

Grandes lignes du projet

Le projet de gare est confié à EMBT, Benedetta Tagliabue (Barcelone). La gare sera connectée à la future extension du tramway T4. Elle fait partie du pôle central du projet de rénovation urbaine de Clichy-Montfermeil qui comprendra des nouveaux commerces, une place réaménagée pour le marché et les futurs Ateliers Médicis, équipement culturel structurant en cours de construction. L'architecte explique : «Symbole du renouvellement urbain à Clichy – Montfermeil, la gare articule le tissu urbain et son environnement en proposant une forte identité ancrée dans la réalité du quartier et ses habitants, et regardant avec optimisme vers le futur. Son architecture exprime cette identité et met en scène les circulations dans le grand vide du souterrain, espace animé par les mouvements des escaliers mécaniques et les déplacements des passagers».

Actualité

- Déclaration d'utilité publique (DUP) de la ligne 16 obtenue par décret n° 2015-1791 du 28 décembre 2015.

Gare Saint-Denis Pleyel - Lignes 14 – 15 – 16 – 17



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation :

Saint-Denis, Seine-Saint-Denis

- ligne 14 - 15 - 16 - 17
- 250 000 voyageurs / jours à terme
- ■ 27 mètres de profondeur

- Automne 2014 : attribution du projet
- :2023 : Mise en service ligne 16
- :2025 : Mise en service ligne 15 est
- :2027 : Ouverture des lignes 15 Ouest jusqu'à Saint Denis Pleyel

Grandes lignes du projet

La conception de la gare Saint-Denis Pleyel sera réalisée par l'architecte Kengo Kuma.

La gare s'implantera au cœur d'un ancien quartier industriel en pleine métamorphose. Elle constitue une plateforme d'échange pour les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express. Elle est également en connexion via un cheminement aérien au-dessus du faisceau ferroviaire, avec la ligne D du RER et permet un accès à la ligne 13 par le biais d'un couloir de 250m.

Le projet comprend trois types d'espaces : le parvis de la gare en face du bâtiment, les jardins suspendus en terrasse et le cœur même de la gare. La gare n'est pas le seul lieu de l'infrastructure. Elle sera un lieu de rassemblement et de toutes sortes de programmes culturels tels que musique, danse, conférences, etc. Ce genre d'événement culturel trouvera naturellement sa place dans cette gare.

Cette gare emblématique est réalisée avec le concours de l'Union européenne qui cofinance à 50% les études d'avant-projet.

Actualité

- Janvier 2017 : Démarrage des travaux préparatoires de la ligne 16 □

Gare Fort d'Issy -Vanves -Clamart – Ligne 15



Source internet : societedugrandparis.fr

Localisation :

Issy-les-Moulineaux, Vanves, Clamart et Malakoff, Hauts-de-

- ligne 15 Sud
- 50 000 voyageurs / jours à terme
- 26 mètres de profondeur
- Bagneux M4 : 4 min (45 min. aujourd'hui)
- Créteil l'Echat : 19 min (1h. aujourd'hui)
- Septembre 2013 : attribution du projet
- juin 2016 : Entrée en phase de génie civil
- 2022 : Ouverture de la ligne 15 Sud

Grandes lignes du projet

La Société du Grand Paris a choisi le groupement SETEC TPI / INGEROP , le cabinet d'architecture Philippe Gazeau et groupement Bouygues Travaux Publics et Soletanche Bachy.

La gare souterraine est située d'une part sous les voies du Transilien N, d'autre part sous le parking de la gare actuelle de Clamart et enfin sous la rue du Clos Montholon du côté d'Issy-les-Moulineaux et de Clamart. La gare assure également une bonne desserte de proximité avec des accès des deux côtés des voies ferrées. La particularité de cette gare est de glisser sous le Transilien et de créer une vraie rue intérieure, un passage couvert dans la tradition urbaine.

Actualité

- Mise en service de la nouvelle liaison piétonne souterraine entre Clamart et Vanves en décembre 2016
- Mise en service du parvis et de la passerelle provisoires en janvier 2017

campus
Condorcet



Paris-
Saclay



é-

Hal
Freyss

ORCOD



Développement
de Roissy

Hôpital
Nord



Villages
Nature




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Versailles Grand Parc

Paris Seine-Saint-Denis